



3

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Concise*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*

Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :



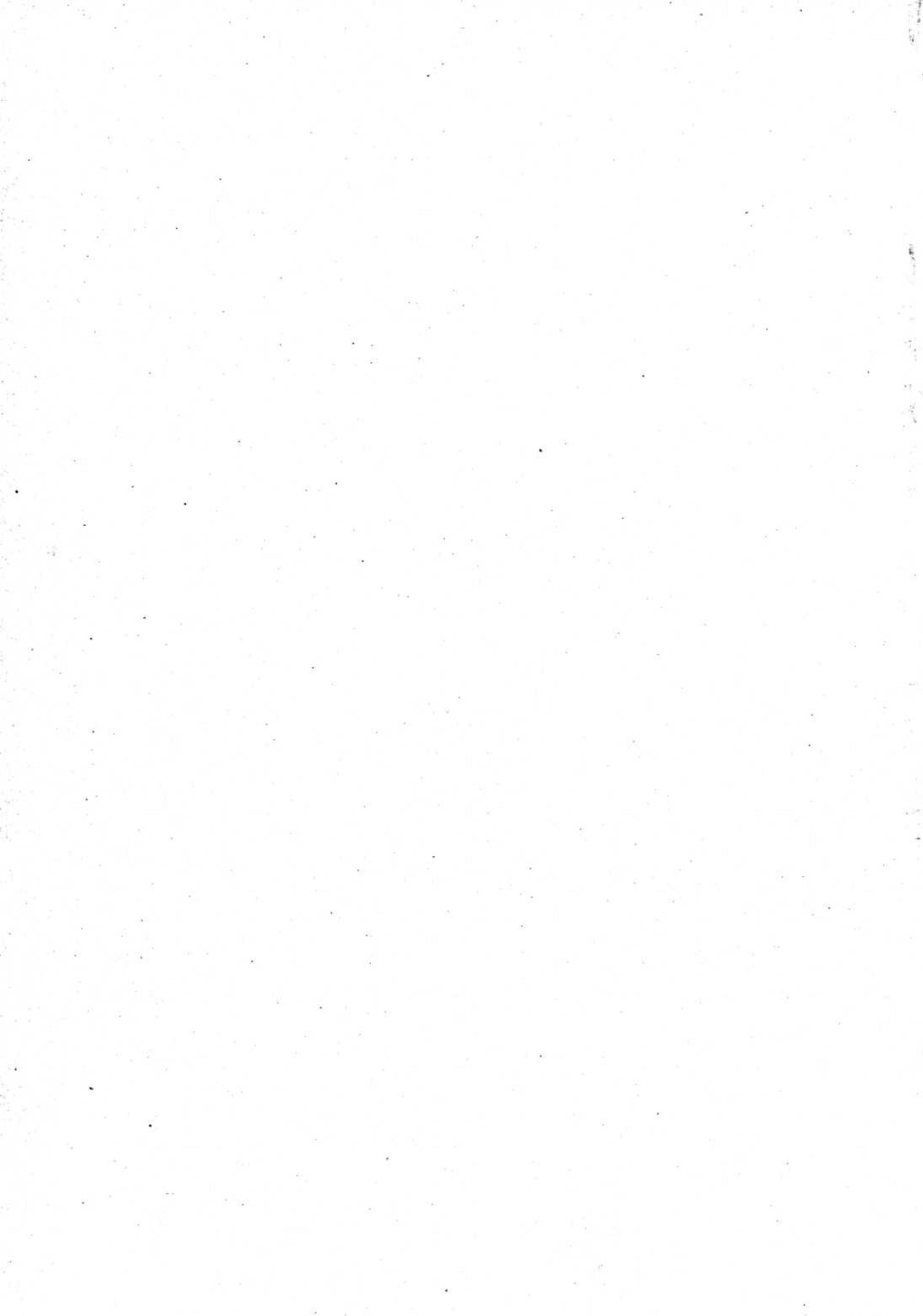
fr Le Chef du service de police,

H. Fiaux

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du N° 8 de l'année 1902 au N° 7 de l'année 1913.

Ce que nous certifions.
L'officier de l'état civil de *Concise*
Et Lument.





Registre des mariages A.

N° 1.
Baridon Louis
et
Fasnacht Hedwig.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baridon Louis
Célibataire
Agriculteur
originaire de Corcelles sur Conise domicilié à Fiez né à Corcelles le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Charles Louis Baridon et de Nancy Constance Dupuis née Maulaz.

2. Fasnacht Hedwig
Célibataire
ménagère
originaire de Montilier (canton de Fribourg) domiciliée à Montilier née à Montilier le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de Jules Fasnacht et de Rosa née Herlach.

Comme témoins :
1. Jean Guyot agent de police à Conise
2. Samuel Lambert vigneron à Conise

Les publications ont eu lieu à Fiez le vingt-deux janvier, à Corcelles et à Montilier le vingt-quatre janvier mil huit cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Conise le 13 Janvier 1914.

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier de l'état civil de Fiez de célébrer le mariage à Conise.

Les époux :
Baridon Louis
Hedwig Baridon

Les témoins :
Jean Guyot agent de Police Conise
Samuel Lambert vigneron à Conise

Communiqué aux états civils de Fiez et de Montilier

L'officier de l'état civil :
S. Lambert

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 2.

Rolli Louis

Sambelet et Elisa Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolli Louis.

Célibataire

Jardinier

originaire de Belpberg (Berne) domicilié à

Rolle né à

Rolle le vingt mai

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Henri Rolli et de

Stadelaine Andreegg à Rolle

2. Sambelet Elisa Julie

Célibataire

Ménagère.

originaire de Grandvaux domiciliée à

Conise née à

rien Forel le deux Août

mil huit cent quatre vingt huit fille de

Samuel Sambelet, vigneron à Conise et de

Elisa Henriette Françoise née Jeannine.

Comme témoins : 1. Ulysse Geyray, jardinier à Conise

2. Adolphe Bach, laitier à Conise

Les publications ont eu lieu à Belp, Rolle et Conise

le six, à Grandvaux le sept Mars

mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Conise le 21 Mars 1914.

Pièces déposées :

Ordonnance de l'officier

de l'état civil de Rolle

de célébrer le mariage

à Conise

Les époux :

Louis Rolli

Elisa Rolli

Les témoins :

Ulysse Geyray, jardinier à Conise

Adolphe Bach, laitier, Conise

Communiqué aux états civils de Rolle, Belp et Grandvaux.

L'officier de l'état civil :

E. Lambert

Registre des mariages A.

N^o 3.
Chibaud
Stappunoy et Frida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Chibaud Fritz Eugène —

Célibataire. —

Agriculteur. —

originaire de Concise — domicilié à
Lausanne. — né à

Concise — le treize - Novembre

— mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Charles Auguste Chibaud, agriculteur et de
Elise née Marquet à Concise.

2. — Stappunoy Frida —

Célibataire —

Femme de Chambre. —

originaire de Döttingen (Bohème) — domiciliée à
Lausanne. — née à

La Rouvenaz, Montreux le seize septembre

— mil huit cent quatre-vingt-neuf. fille de
Gottfried Stappunoy — et de

Marie Anna née Schindler, à Döttingen.

Comme témoins : } 1. Christophle Gaille, employé à Belfort
2. Jules Chibaud, agriculteur à Concise

Les publications ont eu lieu à Lausanne le deux, à
Concise le trois et à Döttingen le quatre
avril mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 8 mai 1914.

Pièces déposées :

Autorisation de
l'officier de l'état civil
de Lausanne de
célébrer le mariage à
Concise.

Les époux :

Eugène Chibaud
Frida Chibaud

Les témoins :

Ch. Gaille employé à Belfort
J. Chibaud agriculteur Concise

L'officier de l'état civil :

Ed. Lambert,

Communiqué aux états civils
de Lausanne et de
Döttingen.

N° 4.
Dyens Samuel
Chibaud et Lydie Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — DYENS Samuel —
Célibataire.
Agriculteur
originaire de Concise domicilié à
Concise né à
Concise le deux Novembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
François Louis Dyens, agriculteur et de
Julie Louise née Fayot, décédée.

2. — Chibaud Lydie Marie —
Sans profession. Célibataire
originaire de Concise domiciliée à
Concise née à
Concise le seize mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Fritz Albert Chibaud, juge de Paix et de
Sophie Julie née Dyens, à Concise

Comme témoins :
1. Fritz Huss, voyageur de Commerce
2. F. Dyens, agriculteur.

Les publications ont eu lieu à Concise le seize mai
mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 18 mai 1914.

Pièces déposées :

- 1. Extraits de naissance des époux.
- 2. Actes de publication de mariage à Concise.

Les époux :

F. Dyens
Lydie Chibaud

Les témoins :

Fritz Huss voyageur à Concise
F. Dyens, Agriculteur Concise

L'officier de l'état civil :

Et L'assistant.

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 5
Humbert Constant
Boudry Anais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert Constant

Célibataire

Commis aux C.F.F.

originaire de Corcelles sur Conise et Fauques (Vaud) domicilié à

Corcelles né à

Corcelles le quatorze juin

mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Friedric Louis Humbert, décédé et de
Elise Adèle Gudit née Tillonnet

2. Boudry Anais

Célibataire

originaire de Conise domiciliée à

Conise née à

Conise le six avril

mil huit cent quatre-vingt-six fille de
François Boudry, décédé et de
Marie Julie née Eliebaud, à Conise

Comme témoins :
1. Charles Alfred Guinchard, Chef de Gare
2. Robert Althaus, facteur postal, à Conise

Les publications ont eu lieu à Corcelles, à Conise et
à St. Aubin le huitième juin mil neuf
cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Conise le 15 juillet 1914.

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des époux
- 2^o Actes de promesses de mariage de Corcelles de Conise et St. Aubin

Les époux :

Humbert Constant
Anais Humbert

Les témoins :

Ch. Alfred Guinchard, Chef de gare Conise
Robert Althaus, Facteur à Conise

L'officier de l'état civil :

E. Lambert.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué à l'état civil
de St. Aubin.

No 6.
Poindet Edouard Alfred
et
Bugnion Marianne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poindet Edouard Alfred
Célibataire
Mécanicien
originaire de Corcelles sur Conise - Ternier (Nuchâtel) domicilié à
Yverdon né à
Yverdon le quatorze février
mil huitcent soixante cinq. fils de
Charles Philippe Poindet et de
Elisabeth née Schürer, décédés.

2. Bugnion Marianne
Célibataire
originaire de Belmont sur Lausanne domiciliée à
Yverdon née à
Yverdon le dix juillet
mil huitcent soixante trois fille de
Marc Louis Bugnion et de
Louise Henriette née Christin, décédés.

Comme témoins :
1. E. Girardet pasteur à Yverdon
2. Ulysse Ruelat valet de chambre à Conise

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Yverdon le
cinq à Corcelles le six et à St. Aubin
le sept septembre mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 26 septembre 1914.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil d'Yverdon
pour célébrer le
mariage à Concise

Les époux :

E. Poindet
M. Bugnion
Les témoins :

Girardet pasteur à Yverdon
U. Ruelat Valet de Chambre à
Conise.

L'officier de l'état civil :

E. Lambert

Communiqué aux Etats Civils
d'Yverdon de St. Aubin
et de Pully.

Le numéro 6 à la
page 6 est celui de la
même inscription faite dans
l'année 1914.
Les deux doubles du pré
sent registre sont conformes.
Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Concise
Et Lambert



31 décembre 1914
Vu le 7 janvier 1915
Le Préfet,
A. Favre.

Registre des mariages A.

N° 1.
Boudry Alfred Jules
Gaulay Marie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boudry Alfred Jules
Célibataire
Boulangier
originaire de Corcise domicilié à
Corcise né à
Corcise le trente-un Mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf. fils de
François Boudry, décédé et de
Marie Julie née Estibaud, à Corcise.

2. Gaulay Marie Louise
Célibataire
sans profession.
originaire de Corcise domiciliée à
Corcilles sur Corcise, née à
Corcilles le treize juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept. fille de
Henri Louis Gaulay, agriculteur et de
Louise Justine née Torinet, à Corcilles.

Comme témoins :
1. Aliment Boudry, jardinier à Corcise
2. Gustave Gaulay, agriculteur à Corcilles

Les publications ont eu lieu à Corcise et à Corcilles
le trois mars mil-neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcise, le 22 Mars 1915.

Pièces déposées :
1. Extraits de naissance
des époux
2. Actes de publications
de mariage de Corcise
et Corcilles.

Les époux :
Alf. Boudry
Marie Boudry

Les témoins :
Al Boudry jardinier à Corcise
Gust. Gaulay agriculteur Corcilles

Communiqué

L'officier de l'état civil :
Aliment

N° 2
Niquille Clément
Boudry et Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niquille Clément
Celibataire
Commis aux C.F.F.
originaire de Charmey (Gruyère) domicilié à
Vuchâtel né à
Corcise le douze mai
mil huit cent soixante fils de
Louis Niquille, décédé et de
Marie née Fauquet à Corcise.

2. Boudry Marguerite
Celibataire
originaire de Corcise domiciliée à
Corcise née à
Corcise le treize octobre
mil huit cent soixante fille de
Henri Boudry, décédé et de
Louise née Aubert, décédée.

Comme témoins :
1. Ernest Durvieux vigneron à Corcise.
2. Jules Chibaud, vigneron à Corcise.

Les publications ont eu lieu à Vuchâtel le dix neuf, à
Corcise le vingt, et à Charmey le vingt
un Mars mil neuf cent quize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcise le 8 Avril 1915.

Pièces déposées :
Autorisation de
l'officier de l'état civil
de Vuchâtel de célé
brer le mariage à
Corcise.

Les époux :
Niquille
Marguerite Niquille

Les témoins :
E. Durvieux vigneron à Corcise.
J. Chibaud agriculteur à Corcise.

Communiqué aux états civils
de Vuchâtel et de
Charmey.

L'officier de l'état civil :
Et Lambert.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 3.

Dagon Francois Louis
et
Dagon Florence Nancy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — DAGON Francois Louis —
Célibataire
Employé de fabrique d'horlogerie
originaire de Cormons domicilié à
Cormons né à
Cormons le deux novembre
mil huitcent quatre-vingt-huit fils de
Francois Louis Dagon décédé et de
Susette née Dagon, à Cormons.

2. — Dagon Florence Nancy —
Célibataire
sans profession
originaire de Cormons domiciliée à
Cormons née à
Cormons le vingt-cinq février
mil huitcent quatre-vingt-onze fille de
Charles Louis Dagon, à Cormons et de
Julie née Moarjor, décédée.

Comme témoins :
1. Emile Filleux, agriculteur à Cormons.
2. René Dagon, agriculteur à Cormons.

Les publications ont eu lieu à Cormons le sept mai
mil neuf-cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cornice le 5 juin 1915.

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance
ce des époux.
2. Actes de publica-
tions de mariage de
Cormons.

Les époux :

Francois Dagon
Nancy Dagon

Les témoins :

Emile Filleux Agriculteur Cormons
René Dagon Agriculteur Cormons

L'officier de l'état civil :

Et Lambert,

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué

No 4
Schüli Frédéric
Guyaz Sylvie Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Schüli Frédéric. —

Célibataire. —

Agriculteur. —

originaire de Vilars (comron de Nuchâtel) domicilié à

Corcelles sur Concise — né à

Bonvillars — le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Abram Henri Schüli horloger et de

Isaline née Duvoisin, à Carignan.

2. — Guyaz Sylvie Jeanne. —

Célibataire. —

ménagère. —

originaire de Concise — domiciliée à

Corcelles sur Concise. — née à

Concise — le treize juin

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Alfred Guyaz, voiturier et de

Cécile Angèle née Jeannerod à Corcelles

Comme témoins : 1. Angèle Guyaz ménagère à Corcelles

2. J. Schüli ménagère à Carignan

Les publications ont eu lieu à Concise et à Corcelles

le trente-un mai et à Vilars le premier

juin mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Concise le 25 juin 1915.

Pièces déposées :

- 1. Extraits de naissance des époux.
- 2. Actes de promesses de mariage de Concise Corcelles et Vilars.

Les époux :

Frédéric Schüli

Jeanne Schüli

Les témoins :

Angèle Guyaz ménagère
J. Schüli ménagère
Corcelles
Carignan

L'officier de l'état civil :

O. Humbert

Communiqué à l'état civil de Vilars.

N^o 5.
Pilet Ernest Robert
Gailly Charlotte-Caroline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet Ernest Robert
célibataire
Substitut à l'Office des Touchés
originaire de Château d'Oex domicilié à
Morges né à
Yverdon le vingt-neuf Janvier
mil huit cent quatre-vingt dix fils de
Edouard Pilet mécanicien et de
Lucie Léontine née Betteaux, à Yverdon

2. Gailly Charlotte-Caroline
célibataire
sans profession
originaire de Proven domiciliée à
Ouen née à
Proven le vingt-six Décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Alphonse Gailly décédé et de
Augustine née Delay, à Ouen.

Comme témoins :
1. Edouard Pilet, mécanicien à Yverdon
2. Lucien Gailly, agriculteur à Ouen.

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, le vingt-cinq,
à Proven, le vingt-cinq, et à Ouen, le vingt-
cinq Juin mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Conclu le 10 juillet 1915

Pièces déposées :
Autorisation de l'Etat-civil de Morges du 8 juillet 1915 de célébrer le mariage à Comisey

Les époux :
Ernest Pilet

Les témoins :
Edouard Pilet
Lucien Gailly
Mécanicien
Agriculteur

L'officier de l'état civil :
A. Gauguillaum

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué aux Etats-civils
de Château d'Oex, de
Proven et de Morges.

N° 6.
Payot Emil. Aimé
et
Humbert Valentine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot Emil. Aimé
célibataire
ingénieur, mécanicien
originaire de Corcelles & Concise (Vaud) domicilié à
Zürich né à
Berne le quatorze janvier
mil trois cent quatre-vingt-cinq fils de
Louis Emil. Payot, mécanicien et de
Adèle née Kuntz, tout deux décedés.

2. Humbert Valentine
célibataire
mariage
originaire de Corcelles & Concise (Vaud) et de Saugey (Neuchâtel) domiciliée à
Corcelles & Concise (Vaud) née à
Corcelles & Concise (Vaud) le vingt-neuf janvier
mil trois cent quatre-vingt-quatorze fille de
Alfred Humbert, propriétaire, et de
Marie Caroline née Perrotin, tout deux à Corcelles.

Comme témoins :
1. François Chibaud chef de bureau f. l. j. c.
2. Ida Chibaud, ménagère, Concise.

Les publications ont eu lieu à Zürich, le vingt-quatre, à Concise,
le vingt-sept; et à Saugey, St. Aubin le trente-un
Mois, mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 16 Septembre 1915

Pièces déposées :
Autorisation au l. Etat
civil de Zurich du 11
Septembre 1915 au celi.
ble le mariage à Concise

Les époux :
Payot.
Valentine Payot

Les témoins :
F. Chibaud chef de bureau
Concise.
Ida Chibaud ménagère
Concise

Communiqué aux Etats-civils
de Zurich et de St. Aubin
(Neuchâtel)

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

N^o 7
Fivaz Aimé
Tayot Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz Aimé
célibataire
sans profession
originaire de Sattel domicilié à
Concise né à
Sattel le vingt-trois janvier
mil huit cent noventa-quatre fils de
Emile Fivaz décédé et de
Susanne Louisy ne Savarney

2. Tayot Cécile
célibataire
sans profession
originaire de Corcelles sur Concise domiciliée à
Corcelles sur Concise née à
Corcelles sur Concise le premier janvier
mil huit cent noventa-trois fille de
Paul Henri Tayot agriculteur et de
Susanne Cécile Marguerite ne Perrin, décédée.

Comme témoins :
1. Charles Fivaz, agriculteur, à Corcelles
2. Suzanne Pointet, ménagère, à Corcelles

Les publications ont eu lieu à Concise et Corcelles sur Concise
le onze, et à Sattel le treize Octobre mil neuf cent
quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 30 Octobre 1915
trente Octobre, mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance
des époux.
2. Actes de promesse de
mariage, de Concise, de
Corcelles sur Concise, et
de Granges (Sattel)

Les époux :

Aimé Fivaz
Cécile Fivaz

Les témoins :

Charles Fivaz agriculteur Corcelles
Suzanne Pointet ménagère Corcelles.

L'officier de l'état civil :

A. Granquillan

Communiqué à l'Etat-civil
de Granges.

No 8
Paris Alphonse Victor
Goy Marie Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paris Alphonse Victor
célibataire
agriculteur
originaire de Concise domicilié à
Ormont (Vaud) né à
Ormont (Vaud) le sept Novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
François Louis Charles Paris, agriculteur et de
Jenny née Dagon

2. Goy Marie Henriette
célibataire
cuisinière
originaire de Vaulion domiciliée à
Chaux-de-Fonds née à
Month-le-Grand le quatorze Juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Louis Isaac Goy, agent de police et de
Louise Georgette née Chevalley

Comme témoins :
1. Paul François Guyot, huissier, à Concise
2. Henri François Dyens, jardinier, à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise et Ormont le vingt-neuf
Vaulion et Chaux-de-Fonds le trente Septembre mil
neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 30 Octobre 1915
trente Octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
1. Extraits de naissance
des époux
2. Actes de promesse de
mariage de Concise,
Vaulion, Ormont et
Chaux-de-Fonds

Les époux :
Alphonse Paris
Marie Paris.

Les témoins :
Paul Guyot, huissier Concise
Henri Dyens, jardinier Concise

Communiqué aux Etats-civils
de Vaulion et Chaux-de-Fonds

L'officier de l'état civil :
Alphonse Guillaume

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 9
Perdrisat Samuel Ernest
Redard et Frida-Lia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perdrisat Samuel Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Orment (Vaud) domicilié à
Orment (Vaud) né à
Orment (Vaud) le vingt-un Novembre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Frédéric-Daniel Perdrisat et de
Julie-Elisa née Humbert, veuve de sa décedée.

2. Redard Frida-Lia
célibataire
ménagère
originaire de La Sarraz (Vaud) ex Des Verrières (Suisse) domiciliée à
Grandson née à
Château-Châtel sur l'Isle le Treiz Ouchy
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Maurice Emile Redard et de
Louise-Hélène née Besson, décedée.

Comme témoins :
1. Hélène Perdrisat, ménagère, Orment,
2. Jules Besson, agriculteur, Orment.

Les publications ont eu lieu à Orment, le 30 Octobre, à La Sarraz
et Les Verrières, à Grandson, le premier Novembre mil
neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concilié le 18 Novembre 1915.
Dix-huit Novembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :
1. Extraits de naissance
des époux
2. Actes de promesse de
mariage de Orment,
La Sarraz, Les Verrières,
et Grandson.

Les époux :
Samuel Perdrisat
Frida Perdrisat

Les témoins :
Hélène Perdrisat ménagère
Orment
Jules Besson agriculteur
Orment

L'officier de l'état civil :
A. Grandquillan

Communiqué aux Etats-civils
de La Sarraz, Les Verrières,
et Grandson.

Le Numéro 9 à la page
15 et celui de la dernière
inscription faite dans l'an
-née 1915.

Les deux doubles du pré-
sente registre sont conformes

Ce que nous certifions.
L'Officier de l'Etat-civil
A. Grandquillan
Concilié le 31 Octobre
1915.



Le 7 Janvier 1916
Le Préfet
D. J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f.

N^o 1
 Jaeggi Alois
 et
 Magnieux Auguste
 Lausanne le huit février
 mil neuf cent quinze
 sept.
 Le D^r de Justice et Police
 du canton de Vaud, ordonne
 la rectification, en ce
 sens que le patronyme
 de l'époux soit orthographe
 phie Jaeggi et non
 Jaeggi.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaeggi, Alois
 jardinier
 célibataire
 originaire de Seewen (Soleure) domicilié à
Eau-Vivres (Genève) né à
Concise (Vaud) le trante-un Octobre
 mil neuf cent quatre-vingt-cinq fils de
Edouard Jaeggi, Dédié et de
Marie, née Leguin, sa veuve, à Concise.

2. Magnieux Auguste
 cuisinier
 célibataire
 originaire de Vucherent (Vaud) domiciliée à
Eau-Vivres (Genève) née à
Concise le Foras (Vaud) le treize Septembre
 mil neuf cent quatre-vingt-sept fille de
Jules Magnieux, Dédié et de
Marie-Louise, née Buentz, sa veuve, à Cointrin.

Comme témoins :
 1. Edouard Jaeggi, jardinier, à Concise
 2. Marie Jaeggi, ménagère, à Concise.

Les publications ont eu lieu à Eau-Vivres le quinze, à Seewen
 et à Vucherent, le dix-sept Décembre, mil neuf
cent quinze, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 24 Janvier 1916
vingt-neuf Janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'Etat
civil de Eau-Vivres (Genève)
du 16 Janvier 1916 par
le mariage à
Concise

Les époux :
Alois Jaeggi
Auguste Jaeggi
 Les témoins :
Ed Jaeggi, jardinier à Concise
Marie Jaeggi, ménagère à Concise

Communiqué aux Etats-civils
de Seewen, Moudon et de
Eau-Vivres.

L'officier de l'état civil :
Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 2.

Humbert Paul

Humbert^{et} Albertine Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert Paul

célibataire

agriculteur

originaire de Concellet & Concise (Vaud) et de Saugy (Neuchâtel) domicilié à Concellet & Concise né à Concellet & Concise

le treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Alfred Humbert et de Marie Caroline née Perdrisat, à Concellet & Concise

2. Humbert Albertine Marie

célibataire

ménagère

originaire de Concellet & Concise (Vaud) et de Saugy (Neuchâtel) domiciliée à Concellet & Concise née à Concellet & Concise

le huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Jules Samuel Humbert et de Marie Louise née Chibaud, à Concellet & Concise

Comme témoins : 1. Gustave Humbert agriculteur, Concellet

2. Hélène Perdrisat ménagère, Concellet

Les publications ont eu lieu à Concellet & Concise (Vaud) et à Saugy (Neuchâtel) le vingt-six Janvier mil neuf cent seize sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 19 Février 1916. Dix-neuf Février mil neuf cent seize.

Pièces déposées : 1. Extrait de naissance des époux 2. Actes de promesse de mariage de Concellet & Concise (Vaud) et de Saugy (Neuchâtel)

Les époux : Paul Humbert Albertine Humbert

Les témoins : Gustave Humbert Hélène Perdrisat

L'officier de l'état civil : Grandguillaume

Communiqué à l'Etat civil à St. Aubin (Neuchâtel)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

N^o 3
Althaus Ernest Charles
Millich^{et} Louisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Althaus Ernest Charles
célibataire
agriculteur
originaire de Walteringen (Canton de Berne) domicilié à
La Reutte, près Concise né à
La Reutte, Concise, le vingt Avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Charles-Franci Althaus décédé et de
Joseph-Julie née Deletser

2. Millich Louisa
célibataire
couturière
originaire de Bonwillars domiciliée à
Bonwillars née à
Bonwillars le dix-neuf Décembre
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Alfred Millich, décédé et de
Elvire-Lucie née Jander

Comme témoins :
1. Alfons Meyland, agriculteur, Concise
2. François Thibaud, électricien, Concise

Les publications ont eu lieu à Bonwillars et Concise le dix-sept Mars et à Walteringen le dix-huit Mars mil neuf cent seize, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 14 Avril 1916
quatorze Avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :
1. Certificat de naissance
des époux
2. Actes de publications
de mariage à Concise et
Bonwillars, et Walterin-
gen, (Berne)

Les époux :
Ernest Althaus
Louisa Althaus

Les témoins :
Alfons Meyland
F. Thibaud

Communiqué aux Etats-civils
de Walteringen (Berne)
et Bonwillars (Vaud)

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

N^o 4
Guyaz Robert
et
Rairoux Alice-Fanny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guyaz Robert
célibataire
originaire de Corcise domicilié à
Corcise né à
Corcise le deux Octobre
mil huit cent quatre-vingt quatre fils de
Mme Louis Guyaz et de
Adèle Rosalie née Jecumin

2. Rairoux Alice-Fanny
célibataire
originnaire de Vufflens le Château et de Rougemont domiciliée à
Vufflens le Château née à
Stevrollet le treize Mars
mil huit cent huitante neuf fille de
Emile Marc Rairoux et de
Henriette Louise née Cuirel

Comme témoins :
1. Ulysse Guyaz, jardinier, Corcise
2. Louis Houdin, charpentier, Corcise

Les publications ont eu lieu à Corcise le vingt quatre Avril
à Rougemont le vingt quatre Avril et à Vufflens
le Château le vingt cinq Avril mil neuf cent seize
sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcise le 12 Mai 1916
Deux Mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux
2. Actes de publications
de mariage à Corcise
Rougemont et Vufflens
le Château

Les époux :
Robert Guyaz
Alice Guyaz

Les témoins :
Ulysse Guyaz
Louis Houdin

Communiqué par l'officier de l'état civil
de Vufflens le Château
et de Rougemont

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 5.
Guyaz Paul-François
et
Bach Mathilde-Louise

Par-devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guyaz Paul-François
célibataire
agent de police
originaire de Concise domicilié à
Concise né à
Concise le vingt-un Août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Auguste Guyaz et de
Mouise-Ollivier née Dagone, Dividés.

2. Bach Mathilde-Louise
célibataire
ménagère
originaire de Gettenay (Canton de Bern) domiciliée à
Château d'Oex née à
Portel (Fribourg) le sept Août
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Friedrich Bach, Dividés et de
Mariane Roth née Corboz

Comme témoins :
1. Samuel Payer, Aspirant, Concise
2. François Delvaux, gendarme, Concise

Les publications ont eu lieu à Concise, le vingt-trois, à Château d'Oex, le vingt-un Août, et à Gettenay, le premier Septembre mil neuf cent seize, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 30 Septembre 1916.
vingt Septembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux
2. Actes de publications
de mariages à Concise,
Château d'Oex et Gettenay

Les époux :
Paul Guyaz,
Mathilde Guyaz.
Les témoins :
Samuel Payer
François Delvaux gendarme

Communiqué aux Etats civils
de Château d'Oex et de
Gettenay.

L'officier de l'état civil :
Agrenquillan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 6

Baudat Alfred Louis
Lambellet et Fanny Charlotte Etampier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudat Alfred Louis
célibataire

originaire de l'Isle domicilié à

Corcelles sur Concite né à
Corcelles sur Concite le cinq Mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jules Edouard Baudat, instituteur et de
Julie née Cochard

2. Lambellet Fanny Charlotte
célibataire

cuisinière
originaire de Grandvaux domiciliée à

Grandson née à
Ford le treize Janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Samuel Lambellet, agriculteur et de
Elisa Henriette Françoise née Jeanin

Comme témoins : 1. Jules Baudat, instituteur, Corcelles,
2. Samuel Lambellet, agriculteur, Concite.

Les publications ont eu lieu à Corcelles le 20 Novembre, à Grand-
son et l'Isle le 21 Novembre et à Grandvaux le 22
Novembre mil neuf cent seize, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concite le 8 Décembre 1916
huit Décembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :
1 Extraits de naissance
des époux
2 Actes de publications
de mariage à Corcelles,
Concite, Grandson, l'Isle
et Grandvaux

Les époux :
Baudat Alfred
Lambellet Fanny

Les témoins :
Baudat Jules
Samuel Lambellet

Communiqué aux Etats-civils
de l'Isle, Gully et Grandson

L'officier de l'état civil :
A. Jacquillat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N^o 7

Bach Adolphe
Rothier Marie Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bach Adolphe
célibataire
originaire de Gettenay (Berne) domicilié à
Verbois (Genève) né à
Chevroux (Vaud) le quatorze Décembre
mil huit cent huitante huit fils de
Bach Frédéric Robert et de
Meyer Peta Bertha, à Concis (Vaud)

2. Rothier Marie Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Concises sur Concis (Vaud) née à
Concises le quatre Mars
mil huit cent vingt deux fille de
Rothier Frédéric et de
Jugelmann Elise, à Concises & Concis

Comme témoins : 1. Frédéric Rothier, capitaine, Concises
2. Robert Bach, laitier, Concises.

Les publications ont eu lieu à Gettenay le premier Novembre, à
Verbois le trente un Octobre, à Guggisberg le premier Novem-
bre, à Concises & Concis le premier Novembre mil neuf cent
seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concises le 16 Décembre 1916
seize Décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'Etat-
civil de Verbois (Genève)
du 15 Novembre 1916
de célébrer le mariage à
Concises

Les époux :
Adolphe Bach
Marguerite Bach
Les témoins :
Frédéric Rothier
Robert Bach

Communiqué aux Etats-civils de
Verbois (Genève) Gettenay
et de Guggisberg (Berne)

L'officier de l'état civil :
A. Grandguillaume

Le Numéro 7 de la feuille
22 est celui de la dernière
inscription faite dans
l'année 1916
Les deux doubles du pré-
sent registre sont confor-
mes.
Ce que nous certifions
Concise le 31 Décembre
1916

L'officier de l'Etat civil
A. Grandguillaume



Le 4 janvier 1917
Le R^{pt} :
A. Favre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 1.
Rayroux Fernand -
- Albert
et
Lambelet Lydie
- Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rayroux Fernand Albert

célibataire

jardinier

originaire de Vufflens-l.-Château et Rougemont domicilié à Buchillon né à

Vufflens-l.-Château le neuf Février

mil huit cent nonante trois fils de

Emile-Marc agriculteur et de

Etienne-Louis Quiriel à Vufflens-l.-Château

2. Lambelet Lydie Louise

célibataire

couturière

originaire de Grandvaux domiciliée à Lausanne, Station des Jorilli née à

Concise le quatre Décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Samuel agriculteur et de

Elisa-Henriette Françoise Jamain, à Concise

Comme témoins :

1. Samuel Lambelet, agriculteur, Concise

2. Clément Lambelet, domestique, Concise

Les publications ont eu lieu à Buchillon, Lausanne, Rougemont
le vingt-six Décembre, à Vufflens-l.-Château à Grandvaux,
le vingt-sept Décembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 18 Janvier 1917

vingt-huit Janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication soit
autorisation de l'Etat-civil
de Saint-Pierre du 13 Janvier
1917 de célébrer le mariage
à Concise

Les époux :

Fernand Rayroux

Lydie Rayroux

Les témoins :

Samuel Lambelet

Clément Lambelet

Communiqué aux Etats-civils de
Vufflens-l.-Château, Rougemont
St-Pierre, Cully et Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Grandguillaume

N° 2.
Flori Julius

Roy Marie Louise

En suite de communication du Département de Justice et Police en date du 7 Avril 1917 le Conseil d'Etat Vaudois, dunt la séance du 5 Avril 1917 a décidé d'ordonner la rectification de l'acte de mariage de Flori Julius, et de Roy Marie Louise, célébré à Concise le 16 Mars 1917, en ce sens qu'il s'agit d'un mariage célébré comme originaires de Chêne-Bougy, comme indiqué sur l'acte.

Intervi le 12 Avril 1917
L'Officier de l'Etat civil
A Grandquillaume

Par jugement rendu le 2 juillet 1926, le Tribunal de première instance de la république et canton de Genève a divorcé par le divorce le mariage de Flori Julius et Roy Marie Louise contracté le 16 mars 1917 à Concise.
Genève le 26 octobre 1926

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flori Julius
cétibataire
boulanger
originaire de Wohlen (Canton d'Argovie) domicilié à Concise (Vaud) né à Wohlen le Dix Février mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de Julius Flori et de Anna Maria Elisabetha née Koch, à Wohlen

2. Roy Marie Louise
cétibataire
ménagère
originaire de Chêne-Bougy (Genève) domiciliée à Concise (Vaud) née à Yverdon le vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de Joseph-Félix Roy, mécanicien et de Julie-Ursule née Dürst, à Hauterive

Comme témoins :
1. Jules Dagon, Dürst, horloger, Concise
2. Alice Dagon, Dürst, ménagère, Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le vingt-cinq février, à Wohlen le vingt-six février, et à Chêne-Bougy le vingt-sept février mil neuf cent diez-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 16 Mars 1917
Seize Mars mil neuf cent diez-sept.

Pièces déposées :
1. Extraits de naissance des époux
2. Actes de publications de mariage à Concise (Vaud), Wohlen (Argovie) et Chêne-Bougy (Genève)

Les époux :
J. Flori
M. Flori
Les témoins :
Jules Dagon Dürst
Et. Dagon Dürst

Communiqué aux Etats-civils de Wohlen (Argovie) et de Chêne-Bougy (Genève)

L'officier de l'état civil :
A Grandquillaume

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3007 L. d.

Registre des mariages A.

N^o 3

Pointet Paul-Gustave
Riser et Klara

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pointet Paul-Gustave
célibataire
agriculteur
originaire de Corcelles & Concise domicilié à
Corcelles & Concise né à
Corcelles & Concise le quinze Août
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jules Pointet, décédé et de
Eugénie-Elise née Tayer à Corcelles & Concise

2. Riser Klara
célibataire
sans profession
originaire de Dürrenroth (Berne) domiciliée à
Concise née à
Clavaleyres (Berne) le premier Janvier
mil huit cent nonante-six fille de
Eugène Riser, piémittie et de
Protina née Zwahlen à Concise

Comme témoins :
1. Emile Fallett, Instituteur, à Concise
2. Berthe Fallett, Institutrice, à Concise

Les publications ont eu lieu à Corcelles & Concise et à Concise
le vingt-neuf juillet et à Dürrenroth (Berne) le
trente-un juillet mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-quatre Août mil
neuf cent dix-sept, 24 Août 1917.

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance
des époux.
2. Actes de publications
de mariage à Corcelles
& Concise à Concise et
à Dürrenroth (Berne)

Les époux :

Gustave Pointet.Klara Pointet

Les témoins :

E. Fallett.B. Fallett

L'officier de l'état civil :

A. Jacquillat

Communiqué à l'Etat-civil
de Dürrenroth (Berne)

N^o 4.
Seiler Gustave
Gaillie Mathilde Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seiler Gustave
célibataire
agriculteur
originaire de Bönigen (Interlaken, Berne) domicilié à
Ormont (Vaud) né à
Provence le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Gottfried Seiler et de
Maria-Bagdalena née Critten, décédée, à Ormont.

2. Gaillie Mathilde Louise
célibataire
originaire de Provence domiciliée à
Ormont (Vaud) née à
Ormont (Vaud) le onze janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Hemi Gaillie, décédé, et de
Augustine née Delay, à Ormont (Vaud).

Comme témoins :
1. Charles Favez, agriculteur, à Boswillen
2. Lucien Gaillie, agriculteur, à Ormont

Les publications ont eu lieu à Ormont le sept, à Provencle
huit, et à Interlaken le neuf août mil neuf
cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ormont le huit Septembre mil
neuf cent dix-sept, 8 Septembre 1917.

Pièces déposées :
1 Extrait de naissance
des époux.
2 Actes de publications
de mariage à Ormont,
à Provencle et à Interlaken
(Berne)

Les époux :
Gustave Seiler
Mathilde Gaillie
Les témoins :
Charles Favez
Lucien Gaillie

Communiqué aux Etats-civils
de Provence, et de Interla-
ken (Berne).

L'officier de l'état civil :
A. Gruenwillmann

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 5

Jacob Francis Gustav

Cousin Elisa-Adèle

le D^t de Justice et Police
du Canton de Vaud
Vu les articles 45, al 2 des C.C.S.
50 et 51 de l'ordonnance fédérale
du 1^{er} juin 1953 sur l'état civil
ordonne la rectification
de l'acte de mariage de
ci-contre :

en ce sens que le patronyme
de l'épouse soit orthographié
"Jakob" et non "Jacob".

Lausanne le 29 mai 1957
L'officier d'état civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacob Francis Gustav

célibataire
électricien

originaire de Langnau (Bern) domicilié à

Sälen (Châtelard) né à

Vernier (Châtelard) le quatorze avril

mil neuf cent quatre-vingt-six fils de

Salomon Jacob et de

Sydny née Dubois à Sälen

2. Cousin Elisa-Adèle

célibataire

couturière

originaire de Concise domiciliée à

Territet (Planches) née à

Concise le vingt-deux décembre

mil neuf cent quatre-vingt-sept fille de

Gustav-Ursanne Cousin décédé et de

Hélène née Beny à Concise

Comme témoins : 1. Hermann Cousin fierrette à Concise

2. Hélène Cousin ménagère à Concise

Les publications ont eu lieu à Châtelard, canton Planches

à Langnau, et à Concise, le huit septembre

mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le trois novembre mil neuf

cent dix-sept, le 3 novembre 1917.

Pièces déposées :

Certificat de publication
de l'état civil de Concise
n° 23 octobre 1917

Les époux :

Jacob Gustav -
Jacob Elise

Les témoins :

Hermann Cousin
Hélène Cousin

L'officier de l'état civil :

A. Langquillmann

Communiqué aux Etats-civils
de Concise et de Langnau
(Bern)

N° 6

Humberset Henri-Vilfrid
et Terrenoud Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humberset Henri-Vilfrid
celibataire
mécanicien

originaire de Le Lieu domicilié à
La Ruisse, Concise né à
Pont le cinq Novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
John William Humberset et de
Marie Louise née Golay à La Ruisse, Concise

2. Terrenoud Henriette
celibataire

ouvrière de fabrique
originaire de La Sagne et des Ponts de Martel domiciliée à
La Ruisse, Concise née à
Neuchâtel le trente Octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles Louis Terrenoud et de
Juliette née Bourquin à Gorgier

Comme témoins :
1. Emile Fallet, instituteur, à Concise
2. Robert Bach, tailleur, à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise, le quinze, à Le Lieu,
La Sagne, et aux Ponts de Martel, le seize Octobre
mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le trois Novembre mil neuf
cent dix-sept — 3 Novembre 1917

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux.
2. Actes de publications de
mariage à Le Lieu, La
Sagne, Ponts de Martel,
et à Concise.

Les époux :
Henri Humberset
Henriette Humberset

Les témoins :
E. Fallet
Robert Bach

Communiqué avec Actes-civils
de Le Lieu, La Sagne et
Ponts de Martel.

L'officier de l'état civil :
Granquillan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 7

Dagon Maurice Eugène
 Besson^{et} Madeleine
 Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dagon Maurice Eugène
 célibataire

agriculteur

originaire de Orment (Vaud) domicilié àOrment (Vaud) né àOrment (Vaud) le Deux Avrilmil huit cent cinquante-trois fils deJules Dagon et deÉlise née Grobet, à Orment (Vaud)2. Besson Madeleine Marguerite
 célibataire

ménagère

originaire de Bofflens domiciliée àOrment (Vaud) née àOrment (Vaud) le premier Aoûtmil huit cent cinquante-neuf fille deWilliam Besson et deMarie, née Guille, à Orment (Vaud)

Comme témoins :

1. Henri Terrenoud, rentier, Epave2. Alain Dagon, agriculteur, OrmentLes publications ont eu lieu à Orment, le Sept, et à Bofflensle Dix Novembre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concisé le trente Novembre mil neufcent dix-sept 30 Novembre 1917

Pièces déposées :

1. Extrait de naissancedes époux2. Acte de consentementdes parents3. Actes de publicationsde mariage à Bofflenset à Orment.

Communiqué à l'Etat-civil

de Romarinmôtier.

Les époux :

Dagon MauriceDagon Madeleine

Les témoins :

H. TerrenoudAlain Dagon

L'officier de l'état civil :

A. Grandjean

N° 8

Dagon Alphonse François
et
Dagon Jeanne Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dagon Alphonse François
célibataire
agriculteur
originaire de Orment, (Vaud) domicilié à
Orment né à
Orment le quinze Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Adolphe-Henri-Michel Dagon, à Orment et de
Marie-Anne Fischer, dédicée

2. Dagon Jeanne Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Orment, (Vaud) domiciliée à
Orment née à
Orment le seize Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Paul-Henri Dagon et de
Julia née Dagon, à Orment

Comme témoins :
1. Edouard Dagon, agriculteur, Orment
2. Elise Dagon, ménagère, Orment

Les publications ont eu lieu à Orment, (Vaud) le dix-neuf
Novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concisé le sept Décembre mil neuf
cent dix-sept / Décembre 1917

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance des époux
2. Acte de publication de mariage à Orment.

Les époux :
Dagon Alphonse
Dagon Jeanne

Les témoins :
Edouard Dagon
Elise Dagon

L'officier de l'état civil :
A. Grandguillaume

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 9
 Filleuse Edouard
 et
 Redard Amélie
 - Augustine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Filleuse Edouard

célibataire

agriculteur

originaire de Ommet (Vaud) domicilié à

Ommet né à

Ommet le vingt-un Octobre

mil neuf cent quatre-vingt-treize fils de

Charles-François Filleux et de

Rosina née Stettler à Ommet

2. Redard Amélie Augustine

célibataire

ménagère

originaire de La Sarraz et Des Verrières domiciliée à

Ommet née à

Quarant le quinze Décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Marc-Emile Redard, à St. Ill et de

Louise-Hélène née Besson, Diebold

Comme témoins :

1. Robert Guyaz, agriculteur, Concise

2. Alie Guyaz, ménagère, Concise

Les publications ont eu lieu à Ommet et aux Verrières le dix
et à La Sarraz le onze Décembre mil neuf cent
dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-neuf Décembre mil
neuf cent dix-sept — 29 Décembre 1917 —

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance
Des époux
2. Actes de publications
de mariage, aux Verrières
à La Sarraz, et à Ommet

Les époux :

Filleux Edouard

Filleux Amélie

Les témoins :

Robert Guyaz

Alie Guyaz

Communiqué aux Etats-civils
de La Sarraz et Des Verrières

L'officier de l'état civil :

A Grandjean

N°

et

Vu le 6 janvier 1918
Le préfet:
A. F. F. F.

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le Numéro 9 à la page 31 est celui de la dernière inscription faite l'année 1917. Les deux doubles du présent registre sont originaux de conformés.

ce que nous certifions.



Concise le 31 Décembre 1917.
L'officier de l'état civil
H. Grandjean

2.

originaire de _____ domiciliée à _____
née à _____
le _____
mil cent _____ fille de _____
et de _____

Comme témoins : 1. _____
2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.
Krieger Jean
et
Schneider Marie
Pauline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné-ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krieger Jean
veuf de Prosine née Chaubert, déc. le sept
juillet mil neuf cent seize, boucher
originaire de Chardonnay, Vaud, domicilié à
Yverdon né à

Granges, Vaud, le vingt Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Pierre Krieger et de
Marie-Louise née Milliet, déc. d.

2. Schneider Marie-Pauline
célibataire
cuisinière
originaire de Seeberg, Berne, domiciliée à
Yverdon née à

Buttes, Neuchâtel le dix Septembre
mil huit cent quatre-vingt fille de
Jean Schneider et de
Louise-Julie née Durand, déc. d.

Comme témoins :
1. Robert Bach, laitier, à Concise.
2. Paul Guyaz, suissier, à Concise.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le cinq, à Chardonnay
et à Seeberg le sept Décembre mil neuf cent dix
sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le dix-neuf Janvier mil
neuf cent dix-huit 19 Janvier 1918.

Pièces déposées :
Certificat de publication
de l'Etat civil d'Yverdon
du 11 Janvier 1918.

Les époux :
Jean Krieger
Marie Krieger

Les témoins :
Robert Bach
Paul. Guyaz.

L'officier de l'état civil :
A. Grandguillaume

Communiqué aux Etats-civils
de Villiers sous Yverdon, de
Seeberg, et de Yverdon.

Par arrêt du 12 avril mil neuf
cent vingt sept, le Tribunal fédé-
ral a déclaré dissous pour le divorce
le mariage célébré le 19 janvier
1918 à Concise entre Jean Krieger ori-
ginaire de Chardonnay (Vaud) et
Marie Pauline née Schneider origi-
naire de Seeberg (Berne).
Interdiction a été faite aux deux
époux de se remarier pendant
un délai d'un an.

Inscrit le 18 juin 1927
ensuite de communication de ce
jour de la chancellerie du
Tribunal fédéral.

L'officier de l'état civil
J. Baudat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N^o 2.
Schneeberg Henri
et Léopold
Jeanmonod Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneeberg Henri-Léopold
célibataire
musicien
originaire de Les Tavernes domicilié à
Orrens
Orrens le vingt-quatre Novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Jean-Frédéric Schneeberg et de
Marianne Sutter, à Orrens

2. Jeanmonod Emma
célibataire
ménagère
originaire de Proven domiciliée à
Orrens née à
Orrens le cinq Décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean-Jeanmonod, à Orrens et de
Marianne Dugon, de Orrens

Comme témoins :
1. Benjamin Gaill, agriculteur, Orrens
2. Samuel Lambellet, vigneron, Concise

Les publications ont eu lieu à Orrens le six, à Proven et à
Les Tavernes le sept Février mil neuf cent dix-
huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-trois Février mil
neuf cent dix-huit 23 Février 1918

Pièces déposées :
1 Extrait de naissance
des époux
2 Actes de publications
de mariage à Orrens,
à Proven et à Les Tavernes

Les époux :
Léopold Schneeberg
Emma Schneeberg

Les témoins :
Gaill Benjamin
Samuel Lambellet

Communiqué aux Etats-civils
de Proven et d'Orrens

L'officier de l'état civil :
H. Grandguillaume

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 3.

Grandquillaume
Edouard-Charles
et
Bellwald Ida Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandquillaume Edouard-Charles
célébatrice

chef-mécanicien à la "Compagnie du L. E. B."

originaire de Grandson domicilié à

Echallens né à

Concise le dix août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Auguste Grandquillaume, officier d'état-civil à Concise et de
Caroline née Wente, sa femme d'ici.

2. Bellwald Ida Emma

célébatrice

jeune

originaire de Wylers, Löttschtal, Valais domiciliée à

Fribourg née à

Salgesch le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Joseph Bellwald, chef de gare et de

Sophie née Mathieu, sa femme, les deux à Schmitter.

Comme témoins : 1. M^r Charles Stucky, peintre à Concise

2. Grandquillaume Auguste, greffier à Concise.

Les publications ont eu lieu à Grandson, le vingt-deux janvier
à Echallens et Fribourg le vingt et un janvier et à

Wylers le vingt et un janvier mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise, le premier mars mil neuf cent
dix-huit. — 1^{er} mars 1918.

Pièces déposées :

Certificat de publication
du cinq février 1918 de
l'état-civil d'Echallens.

Les époux :

E. Grandquillaume
Ida Grandquillaume

Les témoins :

Charles Stucky
A. Grandquillaume

Pr. L'officier de l'état civil :

E. Falley suppléant

Communiqué aux état-civil —
d'Echallens, Grandson,
Löttschen, Fribourg.

N° 4

Payot Alphonse
et
Guilloud Marguerite
-Juliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot Alphonse
célibataire
agriculteur
originaire de Corcettes sur Corcise domicilié à
Corcettes sur Corcise né à
Uchigkofen (Soleure) le neuf Septembre
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Constant Payot et de
Marie née Rüfen

2. Guilloud Marguerite-Juliet
célibataire
sans profession
originaire de Champagne domiciliée à
Champagne née à
Champagne le vingt Novembre
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Edouard Guilloud, Déclé et de
Rosa née Wagner, à Champagne

Comme témoins : } 1. Alfred Wiesner, marichal, Corcise
2. Théophile Brimmer, boulanger, Corcise

Les publications ont eu lieu à Corcettes sur Corcise le vingt
neuf et à Champagne le twenty un Novembre
mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcise le vingt sept Mars mil neuf
cent dix huit 27 Mars 1918

Pièces déposées :
1. Extraits de naissance
des époux
2. Actes de publications
du mariage à Corcettes
sur Corcise et à Champ
agne

Les époux :
Payot Alphonse
Payot Marguerite
Les témoins :
Wiesner Alfred
Brimmer Théophile

Communiqué à l'Etat-civil
de Champagne

L'officier de l'état civil :
A. Grandguillaume

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 5
Jeanmonod
Marc-Albert
et
Perdrisat
Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod Marc-Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Provence domicilié à
Ommet (Vaud) né à
Provence le treize Février
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Henri Louis Jeanmonod, Dédié, et de
Sophie née Küffer, à Ommet.

2. Perdrisat Berthe
célibataire
mineure
originaire de Ommet (Vaud) domiciliée à
Ommet née à
Ommet le Dix-neuf Avril
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
François Perdrisat, Dédié, et de
Louise née Duc, à Ommet.

Comme témoins :
1. Robert Bach laitier, à Concise
2. Elisa Lambert, mineure à Concise

Les publications ont eu lieu à Ommet, le premier, et à
Provence, le Deux Avril mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-quatre Avril mil neuf
cent dix-huit — 24 Avril 1918

Pièces déposées :
1^o Extraits de naissance
des époux
2^o Copies de publications
du mariage à Ommet
et à Provence

Les époux :
Marc Jeanmonod
Berthe Jeanmonod

Les témoins :
Robert Bach,
Elisa Lambert

Communiqué à l'Etat civil
de Provence

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 6
 Bioley Charles - Henri
 Thibaud
 Elise - Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bioley Charles - Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Grandson domicilié à
Concise né à
Bière le vingt-sept Mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jules Bioley et de
Jenny Françoise née Ehling, Dédé.

2. Thibaud Elise - Cécile
 célibataire
 ménagère
 originaire de Concise domiciliée à
Concise née à
Concise le vingt-un Mai
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Charles - Auguste Thibaud et de
Elise née Marguët, à Concise.

Comme témoins :
 1. Christophe Guille, electricien, Concise
 2. Jules Paris, agriculteur, Concise.

Les publications ont eu lieu à Concise et à Grandson le
vingt-cinq février mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-quatre Mai mil neuf
cent dix-huit 24 Mai 1918.

Pièces déposées :
 1. Extrait de naissance
des époux
 2. Actes de publications
du mariage à Concise
et à Grandson

Les époux :
Henri Bioley
Cécile Bioley

Les témoins :
Christophe
Jules Paris

Communiqué à l'Etat-civil
d. Grandson

L'officier de l'état civil :
Auguste Guillaume

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

N° 7
Baudin Paul
Pointet et Susanna
Léonie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudin Paul
célibataire
agriculteur
originaire de Ursins domicilié à
Corcite né à
Yverdon le dix juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Alexis-Louis Baudin et de
Julie-Clémence née Roulier à Corcite

2. Pointet Susanna-Léonie
célibataire
ménagère
originaire de Corcelles sur Corcite domiciliée à
Corcelles sur Corcite née à
Corcelles sur Corcite le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jules Pointet, décédé et de
Eugénie-Elise née Fayot, à Corcelles sur Corcite

Comme témoins :
1. Alfred Wietner, marichal, à Corcite
2. Jean d'Espagnier, vacher, à Corcite

Les publications ont eu lieu à Corcite et Corcelles sur Corcite
le dix-huit avril, et à Ursins le vingt avril
mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcite le quatorze juin mil neuf cent
dix-huit - 14 juin 1918

Pièces déposées:
1. Extraits de naissance
des époux
2. Actes de publications
de mariage à Corcite,
à Corcelles sur Corcite,
et à Ursins.

Les époux :
Paul Baudin
Suzanne Baudin

Les témoins :
Alfred Wietner
Jean d'Espagnier

Communiqué à l'Etat-civil
de Ursins

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 8

Freymond Adrien
Démériéaz Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond Adrien
cibataire
négoçant
originaire de Saint-Gierges (Vaud) domicilié à
Yverdon né à
Yverdon le quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Freymond Henri et de
Lina née Bugnion, les deux décédés

2. Démériéaz Louise
cibataire
originaire de Chardonne (Vaud) domiciliée à
Yverdon née à
Yverdon le deux juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Démériéaz Alfred-François, décédé et de
Elise née Béchirez à Yverdon

Comme témoins :
1. Emile Falley, Instituteur, Concise
2. Robert Bach, Serrurier, Concise

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le dix-sept, à Chardonne
le dix-huit, et à Saint-Gierges le vingt l'an mil
neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le six juillet mil neuf cent
dix-huit 16 juillet 1918

Pièces déposées :
Certificat de publication
soit autorisation de l'Etat
civil d'Yverdon du 24 juin
1918 au cilibré le mariage
à Concise

Les époux :
Freymond
Louise Freymond
Les témoins :
E. Falley,
Robert Bach

Communiqué aux Etats-civils
d'Yverdon, Saint-Gierges
et Concise

L'officier de l'état civil :
Grandguillaume

N° 9
Berger Charles-Fritz
Röthlisberger Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger Charles-Fritz
célibataire
employé C.F.F.
originaire de Grosshochstetten (Berne) domicilié à
Yverdon né à
Vinzel le Six Aout
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Charles-Louis Berger horloger et de
Justine-Amélie née Henry de Yverdon

2. Röthlisberger Marie
célibataire
cuisinière
originaire de Lanquai (Berne) domiciliée à
Ostermundigen près Bolligen (Berne) née à
Bangerten le Six Mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Johann Röthlisberger et de
Rotina née Bill les deux décédés.

Comme témoins :
1. Henri Werlen emp. C.F.F. à Yverdon
2. Martha Dolder prof. à Ostermundigen

Les publications ont eu lieu à Lanquai et à Yverdon le
premier à Grosshochstetten et à Bolligen le
deux Novembre de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concélébré le vingt-huit Décembre mil
neuf cent dix-huit — 28 Décembre 1918.

Pièces déposées :
Certificat de publication
soit autorisation de l'état
civil à Yverdon du 26-
Décembre 1918

Les époux :
Berger Charles.
Marie Berger
Les témoins :
Werlen. Henri
Martha Dolder.

Communiqué aux chefs-civils de
Lanquai Yverdon Bolligen
et Grosshochstetten. L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le Numéro 9 à la page 41 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918

Les deux doubles du présent registre sont conformes

originaire de *Le qui nous certifie* domicilié à

Concise le 31 Décembre 1918 né à

L'officier de l'état civil *Grandquillan* fils de

mil cent et de



et
Vu le 7 janvier 1919
Le Préfet
J. J. J. J.

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 1.
Favre Louis
et
Barbey née Bovard
Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Louis, veuf de Henry Elise née Cortet dit le vingt-huit Novembre mil neuf cent quatorze, cupelier originaire de Trobenne domicilié à Orment (Vaud) né à Champ Richard & Orment le vingt-huit Mars mil deux cent soixante trois fils de Louis Ferdinand Favre et de Marguerite née Jeannerod, tout deux décédés.

2. Barbey née Bovard Marie veuve de Alfred Barbey dit le trois Juin mil neuf cent dix sept, Ménagère originaire de Pomy domiciliée à Bonwillant née à Fontaines le onze Janvier mil deux cent soixante dix huit fille de Elie Louis Bovard, décédé et de Henriette née Mequenet, à Bonwillant.

Comme témoins :
1. Auguste Chabloz, agriculteur Bonwillant
2. William Dubois, gendarme, Concise

Les publications ont eu lieu à Orment, le vingt-six, à Bonwillant, à Trobenne, et à Pomy, le vingt-sept Décembre mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le quatorze Janvier mil neuf cent dix-neuf 14 Janvier 1919

Pièces déposées :

- 1 Extrait de mariage de l'époux
- 2 Acte de décès de son épouse
- 3 Extrait de mariage de l'épouse
- 4 Acte de décès de son époux
- 5 Acte de publications de mariage à Orment à Bonwillant, à Trobenne, et à Pomy

Les époux :

Louis Favre
Marie Favre

Les témoins :

Auguste Chabloz
W. Dubois gend. 2546

L'officier de l'état civil :

A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux Etats-civils de Bonwillant, Trobenne et Orment.

N^o 2.
Dyens Eugène
et
Thibaud Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dyens Eugène
célibataire
agriculteur
originaire de Corcite domicilié à
La Trêve Lacombe sur Corcelles né à
La Trêve Lacombe & Corcelles le sept Mars
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Charles Louis Dyens à La Trêve Lacombe & Corcelles et de
Emma née Thibaud Didière

2. Thibaud Hélène
célibataire
mariage
originaire de Corcite domiciliée à
Corcite née à
Corcite le deux Décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Eugène Thibaud et de
Julie Louise née Humbert, à Corcité

Comme témoins :
1. Eugène Thibaud, agriculteur, à Corcité
2. Clement Dyens, agriculteur, à Corcité

Les publications ont eu lieu à Corcelles sur Corcité, et à Corcité
le deux Mars mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcité le vingt six Mars mil neuf
cent dix-neuf 26 Mars 1919.

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance
des époux
2^o Actes de publications
de mariage à Corcelles &
Corcité et à Corcité.

Les époux :

Eugène Dyens
Hélène Dyens

Les témoins :

Eugène Thibaud
Clement Dyens

L'officier de l'état civil :

A. Grandjean

Communiqué

N^o 3
Thibaud Jules
Gattolliat Louise
- Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thibaud Jules
célibataire
agriculteur
originaire de Concise domicilié à
Concise né à
Concise le vingt-sept Octobre
mil neuf cent dix-neuf fils de
Charles Auguste Thibaud, décd, et de
Elise née Marquet, à Concise

2. Gattolliat Louise Elise
célibataire
ménagère
originaire de Proven domiciliée à
Concise née à
Concise le vingt-cinq Mars
mil neuf cent dix-neuf fille de
François Auguste Gattolliat et de
Joseph Elise née Perrot, à Concise

Comme témoins :
1. Jules Paris, agriculteur, à Concise
2. Henri Biolley, menuisier, à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le onze, et à Proven
le deux Avril mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés également unis par le mariage.

Concise le deux Mai mil neuf
cent dix-neuf. 2 Mai 1919.

Pièces déposées :
1^o Extrait de naissance
des époux
2^o Actes de publications
de mariage à Proven
et à Concise

Les époux :
Jules Thibaud
Louise Thibaud

Les témoins :
Jules Paris
Henri Biolley

Communiqué à l'Etat civil
de Proven.

L'officier de l'état civil :
H. Jaeger

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 46

Paris Victor Louis
Payot Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paris Victor Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Concise domicilié à
Orens (Vaud) né à
Orens le vingt sept Janvier
mil huit cent quatre vingt dix fils de
François Louis Charles Paris et de
Jenny née Dagon

2. Payot Berthe
célibataire
couturière
originaire de Corcelles & Concise domiciliée à
Corcelles & Concise née à
Corcelles & Concise le dix sept Février
mil huit cent quatre vingt treize fille de
François Payot et de
Louise Lina née Juraud

Comme témoins :
1. Louis Paris, agriculteur, à Orens
2. Madeleine Payot, ménagère, à Corcelles

Les publications ont eu lieu à Concise, Corcelles & Concise et
à Orens (Vaud) le seize Mai mil neuf cent dix
neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le trente Mai mil neuf cent
dix-neuf 30 Mai 1919.

Pièces déposées :
1 Extrait de naissance
des époux
2 Actes de publications
de mariage à Concise
Corcelles & Concise de
à Orens (Vaud)

Les époux :
Victor Paris.
Berthe Paris.

Les témoins :
Paris Louis
Madeleine Payot.

Communiqué

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Registre des mariages A.

N° 5.
Cousin Alfred
et
Rey Marguerite Juliette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cousin Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Corcite domicilié à
La Raïthy près Corcite né à
La Raïthy près Corcite le dix huit Novembre
mil huit cent noventa-cinq fils de
Guillaume Louis Corcité, décédé, et de
Julie née Fayot, à La Raïthy près Corcite.

2. Rey Marguerite Juliette
célibataire, mineur autorisée
sans profession
originaire de Urmont (Fribourg) domiciliée à
Yverdon née à
Yverdon le vingt six Avril
mil neuf cent fille de
Louis, Marc Rey et de
Lucie Elise née Bernasconi, à Yverdon.

Comme témoins :
1. Robert Bach, Saitier, Corcite
2. Théophile Brumm, boulanger, Corcite.

Les publications ont eu lieu à Corcite le sept, à Urmont
et à Yverdon le huit juillet mil neuf cent dix
neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcite le vingt-cinq juillet mil
neuf cent dix-neuf. 25 juillet 1919

Pièces déposées :
1 Extrait de naissance
des époux
2 Actes de publications
de mariage, à Corcite,
à Urmont (Fribourg) et
à Yverdon.
3 Contenement des parents
des époux mineurs.

Les époux :
Cousin Alfred
Cousin Marguerite

Les témoins :
Robert Bach,
Théophile Brumm

Communiqué aux Etats-civils
de Urmont (Fribourg) et
d'Yverdon.

L'officier de l'état civil :
Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N^o 5.
Pilleux Marcel
et
Dagon Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilleux Marcel
célibataire
agriculteur
originaire de Orment (Vaud) domicilié à
Orment (Vaud) né à
Orment le premier Avril
mil huit cent quatre vingt-trois fils de
Daniel Louis Pilleux et de
Jeanne Sophie née Kocher, à Orment.

2. Dagon Rose
célibataire
cultivatrice
originaire de Orment (Vaud) domiciliée à
Orment (Vaud) née à
Orment le vingt-quatre Avril
mil huit cent nonant quatre fille de
Jules Dagon et de
Élise née Grobet, à Orment.

Comme témoins :
1. Alain Dagon, agriculteur, à Orment.
2. Marthe Pilleux, ménagère, à Orment.

Les publications ont eu lieu à Orment le vingt-cinq Novembre
mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Orment le dix-neuf Novembre mil
neuf cent dix-neuf — 19 Novembre 1919.

Pièces déposées :
1. Extraits de naissance
des époux
2. Acte de publication
de mariage, à Orment.

Les époux :
Pilleux Marcel
Pilleux Rose

Les témoins :
Dagon Alain
Marthe Pilleux

L'officier de l'état civil :
Grandjean

Communiqué _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

N° 7
Requin Emile Louis
et
Maeder née Tautet
Marie

1. Requin Emile Louis, veuf de Emma
Requin née Tautet, né le vingt-cinq Octobre
mil neuf cent dix huit, Employé C. F. J.
originaire de Chevornay _____ domicilié à
Corcelles & Concise _____ né à
Arnea (Orbe) _____ le vingt-quatre Mai
_____ mil huit cent septante six _____ fils de
Jean Requin, décédé, _____ et de
Louise Blachy née Aubert, à Chevornay _____

2. Maeder née Tautet Marie, veuve
de Alfred Maeder, né le dix-huit Août mil
neuf cent cinq, ménage
originaire de Salvenach (Fribourg) _____ domiciliée à
Corcelles & Concise _____ née à
Chevornay _____ le trois Novembre
_____ mil huit cent septante _____ fille de
François Henri Tautet, décédé _____ et de
Susette née Beauveré, à Orbe _____

Comme témoins :
1. Maurice Wolfgang, journalier, Grandty
2. Bertha Wolfgang, ménagère, Grandty

Les publications ont eu lieu à Corcelles & Concise et à Che-
vornay le vingt Novembre, et à Salvenach (fri-
bourg) le vingt-deux Novembre mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ le onze Décembre mil neuf
cent dix-neuf _____ 11 Décembre 1919

Pièces déposées :
1. Acte de mariage de l'époux
2. Acte de décès de son épouse
3. Extrait de mariage de l'épouse
4. Acte de décès de son époux
5. Actes de publications de
mariage à Salvenach, à
Chevornay, et à Corcelles
& Concise

Les époux :
Requin Emile
Requin Marie

Les témoins :
Wolfgang Maurice
Wolfgang Bertha

L'officier de l'état civil :
Gronquillan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N°

et
Vu le 5 janvier 1920
Le Référent:
A. Bourne

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le Numéro 7 à la page 49 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1919. Les deux doublets du présent registre sont conformes

originaire de *Ce que nous certifions* domicilié à

Concise le 31 Décembre 1919 né à

L'Officier de l'état civil.

mit *est* *Alphonse Guillaume* fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 1
Gailler Robert-Charles
Dyens Helene

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gailler Robert-Charles
cibitain
agriculteur
originaire de Provence domicilié à
Concise né à
Provence, canton Champ de la Croix, le seize Décem-
-bre mil huit cent quatre-vingt-treize - fils de
Fritz Louis Gailler et de
Emma Louise née Gailler, à Concise

2. Dyens Helene
cibitain
ménagère
originaire de Concise domiciliée à
La Trich Lacombe sur Corcelles & Concise née à
La Trich Lacombe, Corcelles & Concise, le trente No-
-vembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Charles Louis Dyens, à La Trich Lacombe, Corcelles
sur Concise, et de Emma née Chibana, décédée.

Comme témoins :
1. Charles Lemberger, suisse, à Corcelles
2. Friedrich Faur, commis postal à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Provence, à Corcelles & Concise,
et à Concise, le cinq janvier mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le dix-sept janvier mil
neuf cent vingt 17 Janvier 1920

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux
2. Actes de publication
de mariage à Provence
Corcelles & Concise, et à
Concise

Les époux :
Gailler Robert
Gailler Helene

Les témoins :
Lemberger Charles
Faur Frédéric

Communiqué à l'Etat-civil
de Provence

L'officier de l'état civil :
Granquillan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 2.
Jaquier Alfred
et
Taccard Agnès
- Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Goumoent-la-Ville domicilié à
Concise né à
Goumoent-la-Ville le dix-huit Février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Paul-Frémis Jaquier et de
Anna mi Vold, à Goumoent-la-Ville

2. Taccard Agnès Alice
célibataire
couturière
originaire de Trivouloz domiciliée à
Concise née à
Chesalles le onze Août
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Ulysse Julien Taccard et de
Marie Elise mi Dubois, à Moudon

Comme témoins :
1. Elise Lambellet, ménagère, à Concise
2. Samuel Lambellet, vigneron, à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise, le neuf à Goumoent-la-Ville, et à Trivouloz, le dix Janvier, mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise, le vingt-neuf Janvier mil neuf cent vingt. 29 Janvier 1920

Pièces déposées :
1 Extrait de naissance des époux
2 Actes de publication de mariage à Concise, Goumoent-la-Ville, et Trivouloz

Les époux :
Jaquier Alfred
Jaquier Alice

Les témoins :
Elise Lambellet
Samuel Lambellet

Communiqué aux Ets. civils d'Challant et de Lucens.

L'officier de l'état civil :
A. Garoquillan

Registre des mariages A.

N° 3

Payot Victor
Despons Berthe
- Nancy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot Victor
celibataire
agriculteur
originaire de Corcilleville sur Corcille domicilié à
Corcilleville sur Corcille né à
Corcilleville sur Corcille le vingt. huit. Mars
mil huit cent quatre. vingt. cinq fils de
Paul-Henri Payot, à Corcilleville sur Corcille et de
Suzanne. Lucile. Marguerite née Porrin, décédée

2. Despons Berthe - Nancy
celibataire
femme de chambre
originaire de Lutry domiciliée à
Corcille née à
Pompasles le cinq Décembre
mil huit cent quatre. vingt. cinq fille de
Henri-Samuel Despons et de
Lucile. Fanny née Perrenon, à Corcille

Comme témoins :
1. Edouard Payot, agriculteur, à Corcilleville sur Corcille
2. Charles Pointet, agriculteur, à Corcilleville sur Corcille

Les publications ont eu lieu à Corcille, et à Corcilleville sur Corcille, le dix-sept, et à Lutry, le dix-neuf Avril
mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcille le huit Mai mil neuf cent
vingt 8 Mai 1920

Pièces déposées :
1. Extraits de naissance
des époux
2. Actes de publication de
mariage, à Corcille, à
Corcilleville sur Corcille, et
à Lutry.

Les époux :
Victor Payot.
Berthe Payot.

Les témoins :
Edouard Payot.
Charles Pointet

Communiqué à l'Etat-civil
de La Sarraz.

L'officier de l'état civil :
Grandjean

N^o H.
Dyens Charles
et
Junod Eva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dyens Charles
cétibataire
agriculteur
originaire de Concise domicilié à
La Trêve Lacombe, Concise sur Concise né à
La Trêve Lacombe, Concise sur Concise le vingt-
un juillet mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Charles-Louis Dyens, à La Trêve Lacombe, Concise sur
Concise, et de Emma née Chibaud, décédée.

2. Junod Eva
célibataire
ménagère
originaire de Morbun domiciliée à
Concise sur Concise née à
Concise sur Concise le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Charles Junod à Concise sur Concise et de
Maria née Davoillon décédée.

Comme témoins :
1. Charles Paris, agriculteur, Concise.
2. Robert Guille, laitier, Concise.

Les publications ont eu lieu à Concise et à Concise sur Concise
le quinze, et à Morbun le dix-sept Mai mil neuf
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-huit Mai mil neuf
cent vingt 28 Mai 1920

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance des époux.
2. Actes de publication de mariage à Concise, à Concise sur Concise et à Morbun.

Les époux :
Charles Dyens
Eva Dyens
Les témoins :
Charles Paris
Robert Guille

Communiqué à l'Etat-civil de Trovan.
L'officier de l'état civil :
Alphonse Guillemin

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 5.
Keller August
Fivaz Tréneq. Elvine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller August
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Waldkirch (S. Gall) domicilié à Berne né à Bâle le vingt-trois Janvier mil huit cent vingt-cinq fils de August-Samuel Keller et de Elma Maria née Schneider à Zurich

2. Fivaz Tréneq. Elvine
célibataire
originaire de Sattel (Vaud) domiciliée à Corcelles N. Corcelles née à Sattel le vingt-neuf Mai mil huit cent vingt-neuf fille de Fanny Fivaz à Payerne et de

Comme témoins :
1. Heinrich Hugentobler, fonction. Zurich
2. Hubelle Payot, ménagère Corcelles.

Les publications ont eu lieu à Berne le premier à Waldkirch le deux à Sattel et à Corcelles N. Corcelles le trois Mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcelles le vingt-neuf Mai mil neuf cent vingt / 29 Mai 1920

Pièces déposées :
Certificat de publication
Soit autorisation de l'Etat
civil de Berne du 16 Mars
1920 de célébrer le ma-
riage à Corcelles

Les époux :
Auguste Keller
Elvine Keller
Les témoins :
Hugentobler Hch.
Hubelle Payot

Communiqué au Etat-civil
de Berne Waldkirch, de
Grangy (Vaud)
L'officier de l'état civil :
H. Granquille

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 6

Dagon Aimé-Michel
Dagon Louise

Para Home

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dagon Aimé-Michel
célibataire
agriculteur
originaire de Ormenet (Vaud) domicilié à
Ormenet né à
La Poitrière Grandson le sept Mai
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Michel Dagon et de
Clara Galie née Gailly à Ormenet.

2. Dagon Louise
célibataire
ménagère
originaire de Ormenet (Vaud) domiciliée à
Ormenet née à
Ormenet le vingt Mai
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Justin Dagon et de
Marie Louise née Bersier, décédée.

Comme témoins :
1. Marcel Vauthaert mécanicien Champagne
2. Elisa Maulay, ménagère, Villarbucquin

Les publications ont eu lieu à Ormenet le vingt Mai mil
neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ormenet le cinq Juin mil neuf cent
vingt. 5 Juin 1920

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux
2. Cité de publication
de mariage à Ormenet.

Les époux :
Aimé Dagon
Louise Dagon

Les témoins :
Marcel Vauthaert
Elisa Maulay

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :
M. Grandjean

N° 7
Giroud Louis
et
Emery Hélène

Par Jugement du 26 Juin 1940
déclaré définitif et exécutoire le
20 Juillet 1940, le Tribunal du
District d'Yverdon, en l'absence
de recours dans le délai légal
prononcé la dissolution par le
divorce du mariage des époux
Giroud Louis de Grandevant et
Emery Hélène des Cullayes,
contraints le 12 Juin 1920 à
Concise - Le Tribunal a fixé
à 4 ans à partir du 20 Juillet 1940
le délai pendant lequel le mari ou
la femme se remariaient.

Inséré le 30 Juillet 1940
Bureau du Troisième-verbal de
communication du Jugement
du Département de Justice et Police
du 26 Juillet 1940

L'officier de l'état civil
Vaumond Puyot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giroud Louis
cibataire
Employé de bureau
originaire de Grandevant domicilié à
Grandevant né à
Grandevant le treize Octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Edmond Louis Giroud, ouvrier et de
Elise Rotula nee Regamey, à Grandevant

2. Emery Hélène
cibataire
femme de chambre
originaire de Cullayes domiciliée à
Concise née à
Concise le six Octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Henri Emery et de
Julie Maria nee Jeannerod, à Concise

Comme témoins :
1. Etienne Giroud, jardinier, Remont.
2. Alfred Emery, valet de chambre, Concise.

Les publications ont eu lieu à Grandevant, et à Concise le vingt-un
à Grandevant le vingt-deux, et à Les Cullayes le
vingt-quatre Juin, mil neuf cent-vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le deux Juin mil neuf cent
vingt 12 Juin 1920

Pièces déposées:
Certificat de publication
soit autorisation de
l'état civil de Grandevant
du 9 Juin 1920

Les époux :
Louis Giroud
Hélène Giroud

Les témoins :
Etienne Giroud
Alfred Emery

Communiqué aux Ecart-civils
de Grandevant, de Fiez, et de
Mézières.

L'officier de l'état civil :
A. Grauguiet

N^o 8
Lambelet Clément
et
Sumier Juliette Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet Clément
célibataire
originaire de Grandvaux domicilié à
Concise né à
Concise le vingt-cinq Août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Samuel Lambelet et de
Élisa-Henriette François née Jeannin à Concise

2. Sumier Juliette Adèle
célibataire
bonne d'enfant
originaire de Noël (Bern) et de Neuchâtel domiciliée à
Concise née à
Neuchâtel le vingt-sept Août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles-Emile Sumier et de
Louise Adèle née Galland, d'Éclis

Comme témoins :
1. Samuel Lambelet, agriculteur, Concise
2. Fanny Baudat, ménagère, Concise

Les publications ont eu lieu à Noël, le vingt-trois, Concise le
vingt-quatre, Neuchâtel, le vingt-cinq, et à Grandvaux
le vingt-six deux mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le dix-neuf juin mil neuf
cent vingt 19 juin 1920

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux
2. Actes de publication
de mariage à Noël,
Concise, Neuchâtel et
Grandvaux

Les époux :
Clément Lambelet
Juliette Lambelet

Les témoins :
Samuel Lambelet
Fanny Baudat

Communiqué aux États civils
de Noël, Neuchâtel et
Cully.

L'officier de l'état civil :
A. Grandvaux

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

N^o 9.
 Crola Carlo Giacomo
 et
 Sacca Juliette Elisa

Crola Carlo Giacomo
 célibataire
 originaire de Arona, province de Novare, Italie domicilié à
 Corcelles sur Concois né à
 Arona le vingt-deux juillet
 mil huit cent quatre vingt dix fils de
 Pietro Crola et de
 Maria née Cairo, tous deux décédés

2. Sacca Juliette Elisa
 mineure autorisée
 ménagère
 originaire de Lützelflich (Berne) domiciliée à
 Corcelles sur Concois née à
 Corcelles sur Concois le seize Mars
 mil neuf cent un fille de
 David Louis Sacca, décédé et de
 Clara Payer, née Ferrer à Corcelles sur Concois

Comme témoins :
 1. Fabrizio Poli, terrassier à Concois
 2. Angelo Bertinotti, terrassier Corcelles

Les publications ont eu lieu à Corcelles sur Concois et à Lütz-
 zelflich (Berne) le trois juin, et à Arona, province
 de Novare, Italie le sept juillet mil neuf cent vingt,
 autorisées par le Conseil d'Etat.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcelles le quatre Août mil neuf
 cent vingt H Août 1920

Pièces déposées :

1 Extraits de naissance des
 époux, et consentement des
 parents de l'épouse mineure
 2 Déclaration commune Arona
 3 Certificat de nationalité
 4 Déclaration militaire
 5 Permis de séjour de l'épouse
 6 Publications à Corcelles, à
 Lützelflich et à Arona
 Communiqué à l'Etat-civil de
 Lützelflich (Berne) et à la
 Chancellerie d'Etat à
 Lausanne.

Les époux :

Carlo Crola
 Juliette Crola

Les témoins :

Poli Fabrizio
 Bertinotti Angelo

L'officier de l'état civil :

A. Grandjeanne

N^o 10
Guyaz Albert
Puyot et Susanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guyaz Albert
celibataire
chambrier
originaire de Concise domicilié à
Concise né à
Concise le vingt-cinq Mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
François Louis Guyaz décédé et de
Lina née Jingg. à Concise

2. Puyot Susanne
celibataire
ménagère
originaire de Corcellet & Concise domiciliée à
Corcellet & Concise née à
Corcellet & Concise le cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Paul Henri Puyot à Corcellet & Concise et de
Susanne Léily Marguerite, née Perrin, décédée

Comme témoins :
1. Henri Bisley, huissier municipal Concise
2. Robert Gailli, facteur de Concise

Les publications ont eu lieu à Concise et à Corcellet & Concise
le vingt-quatre Août, mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le dix Septembre mil neuf
cent vingt 10 Septembre 1920

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux
2. Actes de publication
du mariage à Concise
et à Corcellet & Concise.

Les époux :
Albert Guyaz
Susanne Guyaz

Les témoins :
Henri Bisley
Gailli Robert

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Communiqué _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 11
Aubier Charles-Louis
et
Bussard Bertha
- Madeline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubier Charles-Louis
cibataire
gendarme
originaire de L'Abbaye (Vaud) domicilié à
Concise né à
St-Légier (Vaud) le vingt-huit Décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jules-Louis Aubier et de
Elisabeth née Lortscher, à St-Légier

2. Bussard Bertha-Madeline
cibataire
sans profession
originaire de Gruyères (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Gruyères le neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Joseph-Jacques-Victor Bussard, à Bulle et de
Mme. Emilie née Caille, Diédel.

Comme témoins :
1. Louis Aubier, agriculteur, St-Légier
2. Louis Bussard agriculteur Bulle Fribourg

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, Lausanne, et Concise
le dix, et à Gruyères le vingt-septième mil
neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés également unis par le mariage.

Concise le trente Septembre mil
neuf cent vingt 30 Septembre - 1920 -

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux
2. Actes de publication
de mariage à L'Abbaye,
Lausanne, Concise, et
Gruyères.

Les époux :
Aubier Charles
Bussard Bertha
Les témoins :
Louis Aubier
Bussard Louis

Communiqué aux Etats-civils
de L'Abbaye, Gruyères et
Lausanne.

L'officier de l'état civil :
H. Guignollet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 12.
Roulin Fritz Alfred
et
Allamand né
Jeanne Louise Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulin Fritz Alfred veuf de Rosa Roulin
née Schärer des le dix huit Aout mil neuf cent
dix-neuf horloger.
originaire de Troevens domicilié à
Ormenet (Vaud) né à
la Pichetie y Troevens le vingt Aout
mil huit cent quatre vingt fils de
Henri Louis Roulin et de
Marie Louise née Delay, Déclat.

2. Allamand née Jeanne Louise Anna
veuve d'Emile François Allamand des le trois Décembre
mil neuf cent dix-huit serriste
originaire de Rougemont (Vaud) domiciliée à
Ormenet (Vaud) née à
Montalchez (Moudon) le dix-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt quatre fille de
Lia Anna Jeanne et de

Comme témoins :
1. Samuel Lambert vigneron, à Concise
2. Robert Guille, tailleur, à Concise

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Ormenet le trois
au Aout et à Troevens le premier Septembre
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le Sept Octobre mil neuf
cent-vingt 7 Octobre 1920

Pièces déposées :
Extrait de mariage de l'époux
Extrait de décès de sa femme
Extrait de mariage de l'épouse
Extrait de décès de son mari
Actes de publication de
mariage à Troevens, Rouge-
mont et Ormenet.

Les époux :
Alfred Roulin
Louise Roulin

Les témoins :
Samuel Lambert
Robert Guille

Communiqué aux Etats civils
de Troevens et de Rougemont.
L'officier de l'état civil :
A. Genouvillan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 13
Chabas Marc Henri
Monnier Lillian
- Elisabeth - Marie -
- Madeleine -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabas Marc-Henri
cibitain
Pasteur protestant
originaire de Lyon, Rhône, France domicilié à
Béziers, Hérault, France né à
Béziers, Hérault, France le vingt-deux Juin
mil huit cent quatre-vingt onze fils de
Daniel Abel Chabas et de Jeanne Albertine et de
Hélène Thérèse Camille née Rouzier, à Béziers.

2. Monnier Lillian Elisabeth Marie
- Madeleine -
mineure autorisée
originaire de d'origine française domiciliée à
Neuilly sur Seine, résidant, à Concise née à
Paris 17^e arrondissement le vingt sept Novembre
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Edouard Henri Monnier, Pasteur protestant et de
Hélène Suzanne née Du Patquier, résidant à Concise

Comme témoins :
1. Jämes Du Patquier propriétaire, Concise
2. Edouard Lambert, régisseur, Concise

Les publications ont eu lieu à Béziers, Hérault, France le trente
deux, à Neuilly sur Seine, Seine France le vingt cinq Septembre
et à Concise le vingt deux Septembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le Douze Octobre mil neuf
cent vingt 12 Octobre 1920

Pièces déposées :
1 Extraits de naissance des
époux.
2 Consentements des parents
3 Certificat de nationalité
4 Certificat de capacité muni-
cipale (Consulat français)
5 Actes de publication à Béziers
Neuilly sur Seine et à
Concise
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Les époux :
Marc Chabas
Lillian Chabas.
Les témoins :
J. Du Patquier
E. Lambert
L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 14.

Gaulaz Gustave Henri
Mottaz Berthe Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaulaz Gustave Henri
célibataire

agriculteur
originaire de Concise domicilié à

Corcelles sur Concise né à

Corcelles sur Concise le vingt-huit Novembre

mil neuf cent quatre vingt cinq — fils de

Henri Louis Gaulaz et de

Louise Justine née Pointet à Corcelles & Concise

2. Mottaz Berthe Elise
célibataire

institutrice
originaire de Syens domiciliée à

Concise née à

Brettonnay, Syens le onze février

mil neuf cent quatre vingt quinze fille de

Jean Victor Mottaz et de

Thérèse née Jacquier à Brettonnay & Syens

Comme témoins : 1. Alfred Boudry, cultivateur à Concise

2. Maurice Baudat, Inspecteur à Bercher

Les publications ont eu lieu à Concise et à Corcelles sur

Concise le vingt-deux, et à Syens le vingt-trois

Septembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt Octobre mil neuf

cent vingt 20 Octobre 1920.

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance des époux
2. Actes de publication de mariage à Concise, à Corcelles & Concise, et à Syens.

Les époux :
Gustave Gaulaz
Berthe Gaulaz

Les témoins :
M. Boudry
M. Baudat

L'officier de l'état civil :
A. Jacquillan

Communiqué à l'Etat civil de Moudon.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 15.
 Pointet Robert
 Cousine^{et} Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pointet Robert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Corcelles sur Concie domicilié à
Corcelles sur Concie né à
Corcelles sur Concie le Dieu-neuf Novembre
mil huit cent vingt quatre fils de
Jean-Alphonse Pointet et de
Félicie née Pointet, à Corcelles sur Concie

2. Cousine Elise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Concie domiciliée à
La Raiche sur Concie née à
La Raiche sur Concie le Dieu-huit Novembre
mil huit cent quatre vingt deux fille de
Gustave-Louis Cousin de et de
Félicie née Payer, à La Raiche sur Concie

Comme témoins :
 1. Eugène Pointet, commis postal Lausanne
 2. Emma Pointet, ménagère Corcelles sur Concie

Les publications ont eu lieu à Corcelles sur Concie et à
Concie le deux Novembre mil vingt deux
vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concie le Dieu-neuf Novembre mil
vingt deux vingt deux vingt deux vingt deux vingt deux
19 Novembre 1920

Pièces déposées :
 1. Extrait de naissance
des époux
 2. Actes de publication
de mariage à Corcelles
sur Concie et à Concie

Les époux :
Robert Pointet
Elise Pointet
 Les témoins :
Eugène Pointet
Emma Pointet

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :
R. Granquillan

No 16
Rossat Jean
Grimm Louise Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossat Jean
célibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Bouvillat et de Grandson domicilié à
Orment (Vaud) né à
Bouvillat le treize Décembre
mil huit cent quatre vingt-quinze fils de
Lucien Frédéric Rossat et de
Rosine née Perdrizat, à Orment.

2. Grimm Louise Emma
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Hütschery (Bernes) domiciliée à
Champagny née à
Villar-Pozou & St. Bl. le quatorze Août
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Georges Samuel Emile Grimm et de
Marie Louise née Pozou à Champagny

Comme témoins :
1. Théophile Brunner boulang. Concise.
2. Arthur Schmitz boulang. Concise.

Les publications ont eu lieu à Orment, Bouvillat et Grandson
le neuf à Champagny et Villar (Hütschery - Bernes)
le onze Octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le neuf Décembre mil
neuf cent vingt 19 Décembre 1920.

Pièces déposées:

- 1. Extrait de naissance
des époux.
- 2. Acte de publication de
mariage à Orment, Bou-
villat et Grandson Cham-
pagne et Villar (Hütschery
Bernes)

Les époux:

Jean Rossat
Louise Rossat

Les témoins:

Théophile Brunner
Arthur Schmitz

L'officier de l'état civil:

Spangwillmann

Communiqué aux Etats-civils
de Bouvillat, Grandson,
Champagny et Villar (Bernes)

Registre des mariages A.

N°

et

Fu le 7 janvier 1921
Le Préfet:
A. F. F. F.

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le Numéro 16 de la page 66 est celui de la dernière inscription faite l'an 1920.

Les deux doubles du présent registre sont conformes

originaire de *Ce qui nous certifie* domicilié à *Concise le 31 Décembre 1920*



l'Officier de l'état civil *J. Etche, civil*

Alphonse Guillaume fils de *et de*

2.

originaire de _____ domiciliée à _____
née à _____

le

_____ mil _____ cent

fille de

et de

Comme témoins : { 1.
2.

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1
 Müller Friedrich
 = Edouard
 et
 Fossevel Marie Louise

Le Tribunal de Zurich par
 jugement du 15 décembre 1944
 devenu définitif le 29 Janvier
 1945, a prononcé le divorce des
 époux ci-dessus

Ordonné le 31 Janvier 1945

Sauve Dazat
 Officier d'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Friedrich Edouard
 célibataire
 agriculteur

originaire de Zurich domicilié à
 Essert-Pittet (Vaud) né à
 Zurich le dix Décembre

mil huit cent quarante-neuf fils de
 Christian Müller et de
 Lina née Hattbacher à Oberengstringen, Zurich

2. Fossevel Marie Louise
 célibataire
 ménagère

originaire de Moudon et Pully domiciliée à
 Concise née à
 Concise le vingt-huit Novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Ami-Frédéric Fossevel et de
 Elisabeth née Meier à Concise

Comme témoins :
 1. Henri Biolley huissier municipal, Concise
 2. Elisa Lambert, ménagère, Concise.

Les publications ont eu lieu à Zurich, Essert-Pittet, Moudon,
 Pully et Concise le douze Janvier mil neuf
 cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le cinq Février mil neuf
 cent vingt-un 5 Février 1921

Pièces déposées:
 1. Certificat de publication
 sur autorisation de célibat
 le mariage au l'état
 civil de Belmont du
 26 Janvier 1921

Les époux:
 Edouard Müller
 Marie Müller

Les témoins:
 Henri Biolley
 Elisa Lambert

Communiqué aux Ets. civils
 de Zurich, Belmont, et de
 Moudon.

L'officier de l'état civil:
 A. Grandjean

Registre des mariages A.

N° 2.

Payot Francois Eugene
Mottaz Berthe Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot Francois Eugene
célibataire
agriculteur
originaire de Corcelles & Concise domicilié à
Corcelles & Concise (Prieuré Sacombe) né à
Corcelles & Concise le vingt-trois
mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de
Francois Payot et de
Louise Lina née Jura à Corcelles & Concise

2. Mottaz Berthe Louise
célibataire
mineure autorisée
originaire de Yver domiciliée à
Palézieux née à
Bercher le cinq
mil neuf cent un fille de
Juliet Mottaz et de
Berthe née Jaquez à Palézieux

Comme témoins :
1. Louis Paris agriculteur, à Ormenet
2. Hedekine Payot ménagère à Corcelles

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Le Noët, à Yver,
et à Corcelles & Concise le quatre février mil
neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-trois Février mil
neuf cent vingt un / 23 Février 1921

Pièces déposées :
1 Extrait de naissance
des époux
2 Actes de publication
de mariage, à Palézieux,
Yver, et à Corcelles &
Concise
3 Contenement au mariage
des parents des époux
mineurs
Communiqué, cccia Etat-civil
de Palézieux et de Yver

Les époux :
Payot Francois Eugene
Payot Berthe Louise
Les témoins :
Louis Paris
Hedekine Payot
L'officier de l'état civil :
Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 3.
 Poli Riccardo-Patrizio
 et
 Leuba Jeanne
 Par décret du 16 mai 1933 le Grand
 Conseil vaudois a accordé à Poli
 Riccardo Patrizio et à sa famille
 la naturalisation suisse, bourgeoise
 Mauborget
 L'officier de l'état civil
 J. Praudat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poli Riccardo-Patrizio
 célibataire
 mineur
 originaire de Ponte di Notta, Province de Bergame Ital. domicilié à
 Concise
 né à
 Ponte di Notta le dix-sept Octobre
 mil huit cent vingt-trois fils de
 Pietro Poli et de
 Quirina ni Bergamini à Ponte di Notta

2. Leuba Jeanne
 célibataire
 ménagère
 originaire de Bittel (Neuchâtel) domiciliée à
 Concise
 née à
 Bonvillart le vingt-cinq Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Albert Leuba et de
 Gelina ni Berthier à Concise

Comme témoins :
 1. Angelo Bertinotti, serrurier Concise
 2. Théophile Brunner, boulanger Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le dix-huit, à Bittel
 le dix-neuf lui, et à Ponte di Notta. Italie le
 dix-huit juin mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise, le cinq juillet, mil neuf
 cent vingt-un 5 juillet 1921

Pièces déposées :
 1 Extrait de naissance
 Des époux.
 2 Certificat, commun
 de Ponte di Notta
 3 Déclaration militaire
 4 Permis de séjour de l'épouse
 5 Publications à Concise, à
 Bittel et à Ponte di Notta
 6 Autorisation Dist. J. P.
 Communiqué à l'Etat-civil de
 Bittel (Neuchâtel) et à la
 Chancellerie d'Etat à
 Lausanne.

Les époux :
 Poli Patrizio
 Jeanne Poli

Les témoins :
 Bertinotti Angelo
 Brunner Théophile

L'officier de l'état civil :
 Granquillet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

N° 4.
Tatio Georges Paul
Gaulay Louise Emma

1. Tatio Georges Paul
cibataire
Ingénieur
originaire de Plainpalais (Genève) domicilié à
Plainpalais Arquibut 114 né à

Complément:
Par ordre du Département de Justice et
Police du Canton de Vaud du 22 octobre
1964, l'inscription ci-dessus est complétée
en ce sens que l'époux est originaire
d'Orbe et Genève, et non de Genève
seulement.

Hertin Coiffigny Pata le onze Juin
mil huit cent quarante cinq fils de
Eugène Albion Tatio, Pasteur et de
Hélène Catherine Jourjon au Petit Saconnin Genève

2. Gaulay Louise Emma
cibataire
Institutrice

originaire de Concise (Vaud) domiciliée à
Concise & Concise (Vaud) née à
Concise & Concise le six huit Décembre
mil huit cent quarante six fille de
Henri Louis Gaulay et de
Louise Justine au Pointet à Concise & Concise

Comme témoins : 1. René Ador, Ingénieur, Paris
2. Maurice Baudat, Inspecteur des Ponts, Berche

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le huit Concise
& Concise & Concise le huit au Pointet mil
neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le quinze Septembre mil
neuf cent vingt un - 15 Septembre 1921

Pièces déposées :
1. Certificat de publication
soit autorisation de célébrer
le mariage de l'Etat-civil
de Plainpalais (Genève)
du 13 Septembre 1921

Les époux :
G. Tatio.
Louise Gaulay

Les témoins :
Rover
M Baudat

Communiqué à l'Etat-civil
de Plainpalais (Genève)

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 5.

Zanchi Louis
Franz Léa-Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zanchi Louis, veuf de Gelina Annetta Zanchi né Quay le vingt huit Octobre mil neuf cent dix huit; - Chef de chantier originaire de Endenna, (Bergamo, Italie) domicilié à Concise né à Foulain, St-Mamm, France vingt cinq Décembre mil huit cent quatre vingt sept - fils de Giovanni Battista Zanchi et de Annunziata Costesi à Bault St-James France

2. Franz Léa-Berthe célibataire originaire de Hiltorfingen (Berne) domiciliée à Concise née à Les Bois (Berne) le vingt six Avril mil huit cent quatre vingt sept - fille de François-Frédéric Franck à La Chaux de Fonds et de Lucie Ida née Sagne de Concise

Comme témoins : 1. Robert Guille, tailleur, à Concise 2. Charles Wiesner, charbonnier, à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le quatre, à Oberhofen le six juin et à Endenna, Italie, le six juillet mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt quatre Septembre mil neuf cent vingt un 24 Septembre 1921

- Pièces déposées :
- 1 Acte de mariage de l'époux
 - 2 Acte de décès de sa femme
 - 3 Acte de naissance de l'épouse
 - 4 Permis de domicile de l'époux
 - 5 Publications à Concise, à Oberhofen et à Endenna, Italie
 - 6 Certificat de nationalité
 - 7 Certificat militaire
 - 8 Autorisations Deset de Pa
- Communiqué à l'Etat-civil de Hiltorfingen (Berne) et à la Chancellerie d'Etat à Lucerne.

Les époux :
Zanchi Louis
Berthe Zanchi.

Les témoins :
Guille Robert
Charles Wiesner

L'officier de l'état civil :
A. Guinguillan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 6
Oberson Pierre André
Bovet Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberson Pierre André
célébat
employé au L. O.
originaire de Villaricy (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Echallens le vingt-cinq Mars
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
François Joseph Etienne Oberson, diocèse et de
Aloïsie, Stéphanie née Devolz, à Lausanne

2. Bovet Yvonne
célébatrice
institutrice
originaire de Fleurier (Neuchâtel) domiciliée à
Mies née à
Villars sur Champrom le trente-un Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Louis Bovet, horticulteur, en France et de
Hélène Valentinie née Carrière, diocèse

Comme témoins :
1. Marc Roveray, instituteur, Concise
2. Lucien Chauvet, instituteur, Mies

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fleurier le dix-sept, Villaricy et Gât le dix-huit Août mil-neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-huit Septembre mil-neuf cent vingt-un 28 Septembre 1921

Pièces déposées :
1. Certificat de publication
soit autorisation de célébrer le mariage au l'état civil, de Lausanne du 1 Septembre 1921.

Les époux :
P. Oberson

Les témoins :
M. Roveray
L. Chauvet

L'officier de l'état civil :
Granquillan

Communiqué aux Etats civils de Lausanne, Fleurier, Vevey, Yverdon, R. et Coppet

N° 7
Böngli Ernest
Dubois Rose Amélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Böngli Ernest
célibataire

originaire de Eschugg (Berne) domicilié à Crittien
né à Grandson le treize Octob

mil huit cent quatre-vingt-ouze fils de Böngli Alfred, dit 'di' et de Zélie Rose née Leber, ménagée, à Concise

2. Dubois Rose Amélie
célibataire

originaire de Buttet (Neuchâtel) domiciliée à Crittien
née à Montigny le vingt-trois Octob

mil neuf cent fille de Dubois John-Ernest, dit 'di' et de Gusman Sophie née Durantin, ménagée, à St-Pierre

Comme témoins : 1. Julien Böngli, valet, à Concise
2. Martine Moulin, ménagée, à Concise

Les publications ont eu lieu à Eschugg (Berne) le seize Octob
Crittien et à Buttet (Neuchâtel) le dix-sept Septembre mil neuf
cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-deux Octobre mil
neuf cent vingt-un 22 Octobre 1921

Pièces déposées :
1. Certificat de publication
non, sur autorisation
de l'Etat-civil de Romanel
du 13 Octobre 1921.

Les époux :
Böngli Ernest
Böngli Rose

Les témoins :
Julien Böngli
Martine Moulin

Communiqué aux Etat-civils de
Eschugg, de Romanel (Vaud)
et de Buttet (Neuchâtel)

L'officier de l'état civil :
Grangyaillan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 L. d.

Registre des mariages A.

N^o 8
Payot Georges
Rieser Louisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot Georges
célibataire
agriculteur
originaire de Corcettes sur Concise domicilié à
Corcettes sur Concise né à
Corcettes sur Concise le vingt-un juin

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de
Paul Henri Payot à Corcettes sur Concise et de
Suzanne Marie Marguerite née Perrin, décédée

2. Rieser Louisa
célibataire
serriste
originaire de Dürrenroth (Berne) domiciliée à
Concise née à
Moutier le quatorze juin

mil neuf cent fille de
Eugène Rieser et de
Protina née Zwahlen à Concise

Comme témoins :
1. Charles Pointet, agriculteur, Corcettes
2. René Payot, agriculteur, Corcettes

Les publications ont eu lieu à Concettes sur Concise, à Concise,
le vingt-quatre et à Dürrenroth (Berne) le
vingt-six Octobre mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le dix Novembre mil neuf
cent vingt un 10 Novembre 1921

Pièces déposées :
1. Extraits de naissance
des époux
2. Actes de publication
de mariage à Corcettes
sur Concise, à Concise,
et à Dürrenroth (Berne)

Les époux :
Payot Georges
Louisa Payot
Les témoins :
Pointet Charles
Payot René

Communiqué à l'Etat civil
à Dürrenroth (Berne)

L'officier de l'état civil :
Krauwillaum

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N° 9
Dagon Aimé
Filleux Laur. Martha
porte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dagon Aimé
citibatain
agriculteur
originaire de Orment (Vaud) domicilié à
Orment né à
Orment le vingt-sept Juin
mil huit cent nonante-et-un fils de
Juliet Dagon et de

Elise née Grobet, à Orment.
2. Filleux Laur. Martha
citibatain
ménager
originaire de Orment (Vaud) domiciliée à
Orment née à
Orment le quinze Septembre
mil huit cent nonante-neuf fille de
Daniel Louis Filleux, à Orment et de

Comme témoins :
1. Marcel Filleux agriculteur, Orment
2. Rose Filleux ménager, Orment

Les publications ont eu lieu à Orment (Vaud) le seize Novem-
bre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Orment le traint Novembre mil
neuf cent vingt-un 30 Novembre 1921

Pièces déposées :
1 Extrait de naissance
des époux
2 Acte de publication de
mariage à Orment.

Les époux :
Aimé Dagon
Martha Dagon
Les témoins :
Filleux Marcel
Filleux Rose

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 10

Filleux Emil-Louis
Corset Adèle-Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Filleux Emil-Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Orment, Vaud domicilié à
Orment né à
Orment le vingt un Juin
mit trois cent mordants un fils de
Daniel Louis Filleux à Orment et de
Jocanne Sophie née Kocher, décédée

2. Corset Adèle-Hélène
célibataire
sans profession
originaire de Essery, sous Champvieux domiciliée à
Orment née à
Vuisebaux le trois Avril
mit neuf cent fille de
Charles Louis Corset et de
Marie Léonie née Martin, décédée

Comme témoins :
1. Robert Déroz, jardinier, Lausanne
2. Frida Jagon, ménagère, Orment

Les publications ont eu lieu à Orment, le vingt-cinq, et à
Essery, sous Champvieux, le vingt-neuf No-
vembre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Orment le dix-sept Décembre mil
neuf cent vingt-un 17 Décembre 1921.

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux
2. Actes de publication
de mariage à Orment
et à Essery, sous Champ-
vieux.

Les époux :
Filleux Emil
Corset Hélène

Les témoins :
Robert Déroz
Jagon Frida

Communiqué à l'Etat civil
de Champvieux.

L'officier de l'état civil :
Guariguillan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No

et

Vu le 6 janvier 1922
Le Préfet:
A. Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Le Numéro 10 de la page 77 et celui de la dernière inscription faite dans l'annuel 1921. Les deux doublets du présent registre original de sont conformes.

Le que nous certifions
Concise le 31 Décembre 1921



L'Officier de l'Etat-civil
A. Granquillan

originaires de domiciliés à
née à
le
mil cent fille de
et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No. 1
Gailler Benjamin
Dagon Lina Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gailler Benjamin
célibataire
agriculteur
originaire de Provence domicilié à
Ollioules né à
Ollioules le vingt-huit janvier
mil huit cent soixante-deux fils de
Henri Gailler, dit de
Augustine née Delay, à Ollioules.

2. Dagon Lina Yvonne
célibataire
mineure
originaire de Ollioules domiciliée à
Ollioules née à
Ollioules le quinze avril
mil huit cent soixante-huit fille de
Saul-Henri Dagon et de
Julia née Dagon, à Ollioules.

Comme témoins :
1. Armand Gailler, agriculteur, Ollioules
2. Gabrielle Dagon, mineure, Ollioules.

Les publications ont eu lieu à Provence et à Ollioules, le
vingt-fevrier mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ollioules le vingt-cinq février mil
neuf cent vingt-deux 25 février 1922

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux
2. Actes de publication
de mariage à Provence
et à Ollioules.

Les époux :
Gailler Benjamin
Gailler Yvonne

Les témoins :
Gailler Armand,
Dagon Gabrielle

L'officier de l'état civil :
H. Granquillan

Communiqué
à l'Etat civil de Provence.

No 2
Gervais Robert Gustave
Chappuis et Susanna Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gervais Robert Gustave
célibataire

originaire de Bequint domicilié à Villars sous Yver

Bequint le vingt-un juin

mil deux cent quatre vingt seize fils de Louis Charles Henri Gervais agriculteur et de Rosine née Künzi à Bequint.

2. Chappuis Susanna Marie
célibataire

originaire de Lutry et de Villette domiciliée à Concise

Lutry le quatre Août

mil deux cent quatre vingt dix sept fille de Constant Louis Chappuis et de Méry née Niggard à Concise.

Comme témoins : 1. Constant Louis Chappuis, électeur à Concise
2. Clara Gervais, négociante, à Lyon

Les publications ont eu lieu à Villars et Yver le dix sept à Concise le vingt, à Lutry, à Bequint et à Lully le vingt février mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le quatre Mars mil neuf cent vingt deux. H. Haut 1922

Pièces déposées :
1. Certificat de publication
Soit autorisation de célébrer le mariage de l'Etat civil de Villars et Yver du 3 Mars 1922

Les époux :
R. Gervais
Susanna Gervais

Les témoins :
Chappuis C^t
C. Gervais

Communiqué aux Etats civils de Villars et Yver, Bequint, Lutry et Lully.

L'officier de l'état civil :
H. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 3

Haldimann
Paul-Ferdinand
et
Gatabin Germain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haldimann Paul-Ferdinand
célibataire

agriculteur
originaire de Walkringen, canton de Berne domicilié à
La Trêve Zacharie, sur Goncise né à
Goncelles sur Goncise le vingt-trois Avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Paul Haldimann, décédé et de
Léa née Blum à La Trêve Zacharie & Goncise

2. Gatabin Germain
célibataire

Institutiua
originaire de Dommarin et de Sottens domiciliée à
Ormont (Vaud) née à
Brioley, Orindaz le huit Avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Héli Gatabin et de
Madeleine née Benoit, à Villars-Lutry.

Comme témoins :
1. Gustave Gaulay fermier, Goncelles & C.
2. Berthe Gaulay ménagère, Goncelles & C.

Les publications ont eu lieu à Goncise et à Ormont le huit,
à Walkringen et à Sottens le neuf, et à Dommarin
le dix. Mars mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Goncise le seize Avril mil neuf
cent vingt-deux 11 Avril 1922.

Pièces déposées :
1. Extraits de naissance
des époux
2. Actes de publication
de mariage, à Goncise,
à Ormont, à Walkringen,
à Sottens, à Dommarin

Les époux :
Paul Haldimann
Germaine Haldimann

Les témoins :
Gustave Gaulay
Berthe Gaulay

L'officier de l'état civil :
A. Langwiller

Communiqué aux Ets. civ. de
Walkringen (Berne),
St. Pierre et Sottens.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N° 4.

Dagon Alphonse - François
Dagon Gabrielle - Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dagon Alphonse - François veuf de
Jeanne Marguerite née Dagon dit le vingt-deux
Octobre mil neuf cent dix-huit, chauffeur
originaire de Orment (Vaud) domicilié à
Orment né à
Orment le quinze Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Adolphe-Henri Michel Dagon à Orment et de
Maria née Pfister d'Orment

2. Dagon Gabrielle - Elisabeth
célibataire
originaire de Orment (Vaud) domiciliée à
Orment née à
Orment le deux Juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf - fille de
Paul-Henri Dagon et de
Julia née Dagon à Orment

Comme témoins :
1. Charles Paris, agriculteur, à Orment
2. Maurice Pothey, laitier, à Orment

Les publications ont eu lieu à Orment (Vaud) le dix-huit
Avril mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Orment le dix-sept Mai mil neuf
cent vingt-deux 17 Mai 1922

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance de
l'époux
2. Extrait de mariage de
l'époux veuf
3. Extrait de décès de la
femme
4. Acte de publication
de mariage à Orment

Les époux :
Dagon Alphonse
Dagon Gabrielle

Les témoins :
Charles Paris
Maurice Pothey

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 5

Jeanmonod Louis-Auguste
Pardel Lina-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod Louis-Auguste

célibataire
agriculteur

originaire de Provence domicilié à

Champ-Crestint sur Oumont né à

Provence (Pistes Fretes le vingt-cinq février

mil huit cent quatre vingt-sept fils de

Louis Jeanmonod, Déjà et de

Lina Elie née Benoît aux Champ Crestint s/Oumont

2. Pardel Lina-Marie

célibataire
ménagère

originaire de Metz domiciliée à

Vullierent sur Bonvillars née à

Vullierent sur Bonvillars le vingt-un septembre

mil huit cent quatre fille de

Charles Pardel et de

Elie née Simon aux Vullierent sur Bonvillars

Comme témoins :
1. Frédéric Pardel agriculteur Bonvillars
2. Henri Pouy, médecin, St. Aubin (M)

Les publications ont eu lieu à Oumont, et Bonvillars le vingt
deux Mai; à Provence et Metz le vingt-trois
Mai mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Commissaire le vingt-deux 10 juin 1922

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
des époux
2. Actes de publication
de mariage à Oumont, à
Bonvillars, à Provence, et
à Metz

Les époux :
Louis Jeanmonod
Marie Jeanmonod

Les témoins :
Frédéric Pardel
Henri Pouy

Communiqué aux Etats-civils
de Provence et Bonvillars

L'officier de l'état civil :
A. Garroguillaume

N° 5

Pointet Eugène Daniel
Sandolt Marie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pointet Eugène Daniel
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Corcelles sur Concise (Vaud) domicilié à
Morat (Fribourg) né à
Corcelles sur Concise le vingt-six Juin
mil huit cent quatre vingt seize fils de
Jean-Alphonse Pointet et de
Zélie née Pointet à Corcelles sur Concise

2. Sandolt Marie Louise
célibataire
sans profession
originaire de Witikon (Zurich) domiciliée à
Stäfa (Zurich) née à
Lauteranne le sept Juillet
mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Charles Sandolt, décédé et de
Marie Louise née Hotz à Stäfa

Comme témoins :
1. Robert Pointet, agriculteur, Corcelles
2. Charles Sandolt, confiseur, Stäfa

Les publications ont eu lieu à Morat le huit, à Corcelles sur Concise, à Witikon, et à Stäfa le dix Juin mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le premier Juillet mil neuf cent vingt deux 1^{er} Juillet 1922

Pièces déposées :
1. Certificat de publication
soit autorisation de célébrer le mariage, de l'Etat civil de Morat du 24 Juin 1922.

Les époux :
Eug. Pointet
Marie Pointet

Les témoins :
Robert Pointet
Charles Sandolt

Communiqué aux Etats civils de Morat, de Witikon, et de Stäfa.

L'officier de l'état civil :
Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 7
Cartier Charles-Louis
et Emery Lina-Amélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cartier Charles-Louis veuf de Henri
Marguerite nié Bon dit le vingt-deux Novembre
mil neuf cent vingt-un, institué
originaire de Gilly domicilié à Payerne
né à Gilly le quinq Mai

mil huit cent septante neuf fils de
Juliet-Auguste Cartier, décédé et de
Juliet-Elisa nié Romand, à Payerne

2. Emery Lina-Amélie
célibataire
ménagère
originaire de Cullayes domiciliée à Concise
née à Concise le vingt-deux Janvier

mil neuf cent trois fille de
Henri Emery, vigneron et de
Juliet-Maria nié Jeanmonod, à Concise

Comme témoins :
1. Armand Emery, jardinier, à Concise
2. Louis Giroud, employé, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Payerne, Concise, à Lot Cul
Layet le vingt-deux à Gilly le vingt juillet mil
neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt deux mil neuf
cent vingt deux 5 Mois 1922

Pièces déposées :
1. Certificat de publication
soit autorisation de
célébrer le mariage de
l'état civil de Payerne
du 3 Mois 1922

Les époux :
C. Cartier
Lina Cartier

Les témoins :
Armand Emery
Louis Giroud

L'officier de l'état civil :
H. Grandjean

Communiqué aux Etats civils
de Payerne, Mézériol et
de Gilly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No 8
Mayer Henri Louis
Martin nee Viret
Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer Henri Louis veuf de Rosa nee
Diopfert, né le premier Mars mil neuf cent
vingt-un, agriculteur

originaire de Echallens domicilié à

Baulmet né à

Baulmet le cinq Mai

mil huit cent septante deux fils de

feu Henri Louis Mayer et de

feu Marianne Louise nee Deriaz.

2. Martin nee Viret Lina, veuve de
Alfred Eugène Martin né le vingt deux Janvier
mil neuf cent vingt, ménager

originaire de Froideville domiciliée à

Creyvogues née à

Affonard le Dix Avril

mil huit cent septante quatre fille de

Férol Viret, décédé et de

Henriette Marguerite nee Blam, à Creyvogues

Comme témoins : 1. Fritz Gaille agriculteur, Comite
2. Chlophile Brimmer, bedonze Comite

Les publications ont eu lieu à Baulmet et Creyvogues
le vingt quatre, et à Echallens et Froideville le
vingt cinq Avril mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concile le vingt quatre Octobre mil neuf
cent vingt deux 24 Octobre 1922

Pièces déposées :

1. Certificat de publication
soit autorisation de civil
du mariage de l'Etat
civil de Baulmet du 14
Octobre 1922

Les époux :

Mayer Louis
Lina Mayer

Les témoins :

Fritz Gaille
Chlophile Brimmer

L'officier de l'état civil :

H. Grandjean

Communiqué aux Etats-civils
de Baulmet, Echallens,
Bottent, Moudagny.

No 9
Perrin Alfred
Bovard veuve Dubois
Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Noiraigue (Neuchâtel) domicilié à
Corcelles sur Morcote né à
Môtiers (Neuchâtel) le vingt-sept Août
mil huit cent septant quatre fils de
Jules Alfred Perrin et de
Janichette veuve Potteray tous deux décédés

2. Bovard veuve Dubois Anna femme
divorcée de Emile Bovard dit le cinq Novem-
bre mil huit cent quatre vingt dix sept
originaire de Riez, Suisse domiciliée à
Lausanne née à
Lucent le dix-sept février
mil huit cent soixante-un fille de
Jean David Dubois et de
Louise Lucie née Chappuis tous deux décédés

Comme témoins :
1. Louis Payot, agriculteur, à Corcelles
2. Auguste Girard, agriculteur à Corcelles

Les publications ont eu lieu à Noiraigue, Lausanne, et
Corcelles & Morcote le dix de Riez le cinq No-
vembre mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcelles le deux Décembre mil neuf
cent vingt deux 2 Décembre 1922.

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
du fiancé
2. Extrait de mariage
de la fiancée

Les époux :
Alfred Perrin
Anna Perrin

Les témoins :
Louis Payot
Auguste Girard

Communiqué aux Etabl. civils
de Noiraigue, Gully et
Lausanne

L'officier de l'état civil :
A. Gruenquillan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

N° 10

Cousin Albert Mauriac
et
Deschlimann
Rosa-Clara
née

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cousin Albert Mauriac
celibataire
agriculteur
originaire de Concise et de Corcelles / Concise domicilié à
Concise né à
Concise le six juin
mil huit cent nonante-sept fils de
François Louis Goutin Didi et de
Louise née Goutin à Concise

2. Deschlimann Rosa-Clara
celibataire
émigrée
originaire de Dorvèze (Neuchâtel) et de Langnau domiciliée à
Concise (Bern) née à
San Juan République Argentine le quatre juillet
mil huit cent nonante-un fille de
Fritz-Ulysses Deschlimann et de
Pardine née Dubied à Courte (Neuchâtel)

Comme témoins :
1. Eugène Dorcat, agriculteur, à Concise
2. Eugène Guyot, cantonnier, à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise et à Corcelles / Concise
le quatre-vingt-un octobre à Dorvèze (Neuchâtel) et à
Langnau (Bern) le premier novembre mil neuf cent
vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le neuf Décembre mil neuf
cent vingt deux 9 Décembre 1922

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
du fiancé
2. Extrait de naissance
de la fiancée

Les époux :
Albert Cousin
Rosa Goutin
Les témoins :
Eugène Dorcat
Eugène Guyot

Communiqué aux Etats-civils
de Dorvèze (Neuchâtel) et
de Langnau (Bern)

L'officier de l'état civil :
Grandguillaume

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N°

et

Vu le 3 janvier 1923
Le préfet:
A. Farnet



~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le Numéro 10 de la page 88 et celui de la
dernière inscription faite dans l'année 1922
Les deux doubles en fait et registre sont con-
originaire de Jarmet. domicilié à
Ce que nous certifions né à
Comité le 31 Décembre 1922
L'Officier de l'Etat civil cent A. Granquillan fils de
et de

2. ~~originaire de domiciliée à
née à
le
mil cent fille de
et de~~

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

No 1

Dyens Georges-Ernest
et
Meyland Marie-Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dyens Georges-Ernest
cibataire
agriculteur
originaire de Couche domicilié à
Couche né à
Couche le vingt Mai
mil huit cent quatre vingt deux fils de
Francois Louis Dyet à Couche et de
Julie Louise ne Fayot Dieudé

2. Meyland Marie-Marguerite
cibataire
ménagère
originaire de Le Lieu (Vallée de Joux) domiciliée à
Couche née à
Couche le trois Août
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Alfred Meyland et de
Lina ne Pomit à Couche

Comme témoins : 1. Marcel Meyland agriculteur Couche
2. Blanche Vallotton ménagère Lausanne

Les publications ont eu lieu à Couche et Le Lieu le dix-neuf
Décembre mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Couche le vingt sept Janvier mil
neuf cent vingt trois 27 Janvier 1923

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
du fiancé
2. Extrait de naissance
de la fiancée

Les époux :
Georges Dyens
Marguerite Dyens
Les témoins :
Marcel Meyland
Blanche Vallotton

Communiqué à l'Etat de civil
de Le Lieu (Vallée de Joux)
L'officier de l'état civil :
Granguillaume

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 2

Quendet Marcel Robert
Jaeggi Alice Helène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Quendet Marcel Robert
cibataire
horloger
originaire de Sainte-Croix (Vaud) domicilié à
Morges né à
Galmud le premier Octobre
mil huit cent quatre vingt seize fils de
Benjamin Eugène Quendet dit dit et de
Pauline Alice mi Charrière à Morges

2. Jaeggi Alice Helène
cibataire
sans profession
originaire de Soreven (Soleure) domiciliée à
Concise née à
Concise le quatre Juillet
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Léon Jaeggi, charron et de
Marie Marguerite mi Dymet, à Concise

Comme témoins :
1. Ernest Kiener retraité C. P. Yverdon
2. Christine Pasche, agriculteur, Nyon

Les publications ont eu lieu à Morges le six, à Concise, à
Sainte-Croix, et à Soreven le huit Janvier mil
neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le huit Février mil neuf
cent vingt trois 8 Février 1923

Pièces déposées
1. Certificat de publication
soit autorisation de l'état
civil de Morges du 23 Jan
vier 1923 du célibat le
mariage à Concise

Les époux :
M. Quendet
Alice Jaeggi Quendet

Les témoins :
Kiener Ernest
Pasche

Communiqué aux Etats civils
de Morges, de Sainte-Croix
et de Soreven

L'officier de l'état civil :
Granquillan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

No 3
Rigoli Francesco
Sargiotti Marie
Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigoli Francesco
célibataire
maison
originaire de Rovigo Arca Pallanza Novara Italie domicilié à
Concise né à
Rovigo le treiz. Septembre
mil huit cent quatre vingt deux fils de
Bernardo Rigoli Diedo et de
Domenica née Serena à Rovigo

2. Sargiotti Marie Lucie
célibataire
jeune fille
originaire de Lombardie, province de Verone, Italie domiciliée à
Concise née à
Cravens (Auchitel) le quinze. Février
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Dominique Sargiotti ou Franca et de
Angèle née Rina Diedo

Comme témoins :
1. Antoine Rigoli entrepreneur Concise
2. Eugène Riester jeune homme Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le treiz. Décembre mil neuf
cent vingt deux à Rovigo le dix huit Janvier et à
Lombardie le 1. février mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le premier Mars mil neuf cent
vingt-trois le 1. Mars 1923.

- Pièces déposées :
- 1 Extrait de naissance des époux
 - 2 Déclaration de célibataire
 - 3 Certificat de nationalité
 - 4 Permis de domicile
 - 5 Déclaration militaire
 - 6 Autorisation du père de l'époux
 - 7 Publications de mariage
 - 8 Communiqué à la Chancellerie
 - 9 État à Lausanne
 - 10 Autorisation du Dept de Justice et Police

Les époux :
Rigoli François
Marie Rigoli
Les témoins :
Antoine Rigoli
Eugène

L'officier de l'état civil :
Alphonse Guillemin

Par décret du Grand Conseil du
8 mai 1935 Rigoli Francesco a été
naturalisé suisse et reçu avec son
épouse au nombre des bourgeois de
la commune de Concise.
Inscrit le 19 juillet 1935 sur l'or-
dre du Dep. de Justice et Police
J. Braudat
off. de l'état civil

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 4.
Lewenberger Charles
Dyens Albertine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lewenberger Charles
citoyen suisse
originaire de Reitwil (Berne) domicilié à
Cornettes sur Cornettes né à
Aeschuel le vingt sept Avril
mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de
Jean Frédéric Lewenberger et de
Élise née Perrin, sous le nom de Dédé.

2. Dyens Albertine
citoyenne suisse
mariée
originaire de Cornettes domiciliée à
Cornettes née à
Cornettes sur Cornettes le vingt six Juin
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Charles Louis Dyens, à Cornettes et de
Emma née Chubbaut, Dédé.

Comme témoins : } 1. Julien Girardet, camionneur, Yverdon
2. Hélène Girardet, ménagère, Yverdon

Les publications ont eu lieu à Cornettes et à Cornettes sur
Cornettes le dix Avril et à Melchman (Berne)
le vingt trois Avril mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cornettes le vingt trois mil neuf cent
vingt trois 15 Mai 1923.

Pièces déposées :
1 Extrait de naissance
des époux
2 Extrait de naissance
de l'épouse

Les époux :
Charles Lewenberger
Albertine Lewenberger

Les témoins :
Julien Girardet
Hélène Girardet

Communiqué à l'Écuyer
à Melchman (Berne)

L'officier de l'état civil :
A. Munoz

N^o 5.
Dagon Louis
Bryois Yvonne-
Angèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dagon Louis
celibataire
agriculteur
originaire de Orment (Vaud) domicilié à
Orment né à
Orment le vingt-neuf Décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Justin Dagon et de
Marie Louise née Bertin, décédée.

2. Bryois Yvonne-Angèle
celibataire
ménagère
originaire de Moudon domiciliée à
Bouvillart née à
Bouvillart le six Mars
mil huit cent nonant-cinq fille de
Adrien Bryois et de
Frédérique Emile née Tave à Bouvillart

Comme témoins : } 1. Jules Dagon, agriculteur, Orment
2. Armand Guille, agriculteur, Orment

Les publications ont eu lieu à Orment le sept Avril; à Mou-
don et à Bouvillart le neuf Avril mil neuf
cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Orment le vingt-quatre Mai mil
neuf cent vingt-trois / 24 Mai 1923

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance
de l'Époux
- 2. Extrait de naissance
de l'Épouse

Les époux :

Louis Dagon
Yvonne Dagon

Les témoins :

Jules Dagon
Armand Guille.

L'officier de l'état civil :

A. Guignard

Communiqué aux États-civils
de Moudon et de Bourrie
Sart.

Registre des mariages A.

N^o 5
Rivoire Pierre
Nicollier Laure -
- Pierrette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rivoire Pierre
veuf de Adolphe Pauline-Élise Desla Sept Août mil
neuf cent vingt-un, horticulteur
originaire de Chêne-Bougeret (Genève) domicilié à
Chêne-Bougeret né à
Civricum d'Azergues Rhône vingt-six Mai
mil huit cent vingt-cinq fils de
Jean-Antoine Rivoire horticulteur et de
Marie-Françoise née Chagnier à Chêne-Bougeret

2. Nicollier Laure Pierrette
célibataire
sans profession
originaire de Oleyret Arrondissement d'Avenches (Vaud) domiciliée à
Concise (Vaud) née à
Columbet (Suisse) le deux Janvier
mil neuf cent un fille de
Léon-Jules Nicollier jardinier et de
Louise-Emilie Rollet à Concise (Vaud)

Comme témoins :
1. Emil. Rollet mécanicien, Paris
2. Robert Rothier jardinier, Genève.

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bougeret le 23 Août
à Concise le 25 Août et à Oleyret le 27 Août
mil neuf cent vingt-trois sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le quinze Septembre mil
neuf cent vingt-trois 15 Septembre 1923

Pièces déposées :
1. Certificat de publication
soit autorisation de l'État
civil de Chêne-Bougeret
Genève du 10 Septembre
1923 de célébrer le mariage
à Concise

Les époux :
Pierre Rivoire
Laure Nicollier

Les témoins :
R. Rothier

Communiqué aux États-civils de
Chêne-Bougeret (Genève)
et d'Avenches (Vaud).

L'officier de l'état civil :
Grandguillaume

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 7
Perrin Armande
Hautier Sophie
- Janny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Armande
célibataire
agriculteur
originaire de Provenat domicilié à
En Plattet rive Concise né à
Vert ches les faves Provenat le trois Novembre
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Louit Perrin et de
Rotine née Hydegger, tout deux décédés

2. Hautier Sophie - Janny
célibataire
sans profession
originaire de Jurient (Vaud) domiciliée à
En Plattet rive Concise née à
Jurient le sept Mars
mil neuf cent deux fille de
Jules-Louit Hautier et de
Marie née Perrin, tout deux décédés

Comme témoins :
1. Alfred Wiesner, maréchal, à Concise
2. Théophile Brünner, boulanger à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise, le premier, à Jurient
le deux, et à Provenat le trois Septembre mil neuf
cent vingt trois, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-deux Septembre mil
neuf cent vingt trois 22 Septembre 1923

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance de l'époux
2. Extrait de naissance de l'épouse

Les époux :
Armand Perrin
Sophie Perrin

Les témoins :
Mina Alfred
Théophile Brünner

Communiqué aux Etats-civils
de Provenat et de Romain
môtier

L'officier de l'état civil :
Alphonse Guillaume

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 8.
Renck Fritz
Balmer ^{et} née Fayot
Lucie Berthe

Par ordre du Département
de Justice et Police en date du
Maoût 1926. l'acte de mari-
age ci-contre est rectifié en
ce sens que l'épouse soit
désignée comme étant fille
de François Louis Alexis
Fayot et non de Louis
Alexis Fayot.

Concluse le 13 août 1926

J. Baudat
H. de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renck Fritz
Touloge
célibataire
originaire de Neuchâtel (Berne) domicilié à
Agintin, commune de Meyrin, (Genève) né à
Fleurier le trois Septembre
mil huit cent soixante neuf fils de
Charles Alfred Renck, à Fleurier et de
Ulme née Harriet, Dédit

2. Balmer née Fayot Lucie Berthe
veuve de Paul Arthur Balmer déc. le vingt-trois
Mars mil neuf cent dix, négociante
originaire de Mühlebühl (Berne) domiciliée à
Corcelles sur Concise née à
Corcelles sur Concise le dix-huit Février
mil huit cent septante neuf fille de
Louis Alexis Fayot et de
Pauline Joséphine née Feiber, Dédit

Comme témoins :
1. Eugène Pointet, agriculteur Corcelles & C
2. Jules Dagon, Grobet, agriculteur Corcelles

Les publications ont eu lieu à Meyrin et à Neuchâtel le
seize Octobre, à Corcelles & Concise et à Mühlebühl
le dix-sept Octobre mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcise le cinq Novembre mil neuf
cent vingt-trois 15 Novembre 1923

Pièces déposées
Certificat de publication
Soit autorisation de l'Etat
civil de Meyrin (Genève)
de célibat le mariage à
Concise du 31 Octobre
1923

Les époux :
Fritz Renck
Berthe Renck

Les témoins :
Eug. Pointet
J. Dagon Grobet

Communiqué aux Etats-civils
de Neuchâtel, Meyrin, et de
Mühlebühl

L'officier de l'état civil :
A. Grandguillaume

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No 9.
 Humbert Gustave
 Samuel
 et
 Gonthier Jeanne
 Sophie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert Gustave Samuel
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Corcellet & Concise (Vaud) et de Sauges domicilié à Neuchâtel
Corcellet sur Concise né à Corcellet sur Concise le seize Janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jules Samuel Humbert et de
Marie Louise nee Chibaud à Corcellet & Concise

2. Gonthier Jeanne Sophie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Saint-Croix (Vaud) domiciliée à
Lausanne née à Concise le vingt-un Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Eugène Gustave Gonthier et de
Thérèse nee Dyet, tout deux Décédés

Comme témoins :
 1. Paul Humbert, agriculteur, à Corcellet
 2. Albertine Humbert, ménagère à Corcellet

Les publications ont eu lieu à Corcellet & Concise et à St-Clubin le Nois, à Sainte-Croix et à Lausanne le vingt-trois Novembre mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-quatre Novembre mil neuf cent vingt-trois / 24 Novembre 1923

Pièces déposées :
 1. Extrait de naissance de l'époux
 2. Extrait de naissance de l'épouse
 3. Projet de mariage de la fiancée, annexé.

Les époux :
Gustave Humbert
Jeanne Humbert

Les témoins :
Paul Humbert
Albertine Humbert

Communiqué aux Etats-civils de St-Clubin, Sainte-Croix et de Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

No 10
Paris Louis Emmanuel
Maire Kelly Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paris Louis Emmanuel
célibataire
agriculteur
originaire de Concise domicilié à
Concise (Vaud) né à
Concise le dix-huit Décembre
mil huit cent quarante-cinq fils de
François-Louis-Charles Paris et de
Jenny née Dagon, à Concise.

2. Maire Kelly Ida
célibataire
ménagère, La Sagne, Pont de Hurler, et Prot.
originaire de Delémont et de Prot-Hamboz domiciliée à
Saint-Aubin (Neuchâtel) née à
Pont de Hurler le treize Juin
mil neuf cent un fille de
Allyste Marie et de
Léa née Sandoy, à Saint-Aubin (Neuchâtel)

Comme témoins :
1. Samuel Lambelin, vigneron, Concise
2. Ernest Fivaz, épicerie, Concise

Les publications ont eu lieu à Concise et à Concise le vingt, à La Sagne, à Rochesort et Saint-Aubin le vingt-deux et à Pont de Hurler le vingt-trois Novembre mil neuf cent-vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le sept Décembre mil neuf cent vingt-trois 7 Décembre 1923

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance de l'époux
2. Extrait de naissance de l'épouse

Les époux :
Louis Paris
Kelly Paris

Les témoins :
Samuel Lambelin
Ernest Fivaz

Communiqué aux Officiers civils de La Sagne, Rochesort, Saint-Aubin et Pont de Hurler.

L'officier de l'état civil :
A. Granjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 11.

Dagon René
Robin et Mline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dagon René
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Oumens (Vaud) domicilié à
 Oumens né à
 Oumens le vingt-trois Février
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 François Louis Dagon, décédé et de
 Sabette née Dagon, à Oumens.

2. Robin Mline
 célibataire
 ménagère
 originaire de Saül (France) domiciliée à
 Oumens née à
 Oumens (Vaud) le premier juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
 Louis Robin et de
 Elise Eugène née Dagon, à Oumens.

Comme témoins :
 1. Alime Meunier, ménagère, Lausanne
 2. Mathilde Guyot, garde-malade, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oumens le six Noël, mil neuf
 cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concils le huit Décembre mil neuf
 cent vingt-trois 8 Décembre 1923.

- Pièces déposées :
- 1 Extrait de naissance des époux
 - 2 Consentement des parents de l'époux
 - 3 Permis de domicile de l'époux
 - 4 Certificat de capacité matrimoniale de l'époux
 - 5 Autorisation du D^o J. P. Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :
 René Dagon
 Mline Dagon

Les témoins :
 M. Meunier
 M. Guyot

L'officier de l'état civil :
 A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 12.
Huguenin-Virchaux
et Albert
Rieser-Berthas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguenin-Virchaux Albert
libataire
sieur
originaire de Le Locle (Neuchâtel) domicilié à
Concise né à
Villemuraz le douze juin
mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de
François-Edouard Huguenin-Virchaux et de
Rosalie-Ethelmie Bouilly tous deux décédés

2. Rieser-Berthas
libataire
sieur
originaire de Dierrenoth (Berne) domiciliée à
Concise née à
Motzilin (Fribourg) le vingt-trois Mai
mil huit cent quatre vingt dix-sept fille de
Eugène Rieser et de
Rosina van Zwablen à Concise

Comme témoins :
1. Albert Matthey retraité C. J. F. Concise
2. Paul Boudry appareilleur Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le vingt-trois à Le Locle
et à Dierrenoth le vingt-quatre Novembre mil
neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le quinze Décembre mil neuf
cent vingt-trois 15 Décembre 1923

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance de
l'époux
2. Extrait de naissance de
l'épouse

Les époux :
Albert Huguenin
Bertha Huguenin

Les témoins :
Matthey Albert
Boudry Paul

Communiqué par l'état civil
de Le Locle et de Dierrenoth
(Berne)

L'officier de l'état civil :
A. Jacquemille

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le Numéro 12 de la page 101 est celui de la dernière inscription faite l'an 1923. Les deux doubles du présent registre sont conformes à l'original.

et
Vu le 4 janvier 1924
Le Préfet:
A. Faine

Lequel nous certifie
le 31 Décembre 1923.
L'Officier de l'état civil
Alphonse Guillemin

2.



originaire de _____ domiciliée à _____
née à _____
le _____
mil cent _____ fille de _____
et de _____

Comme témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

No 1
Perdrisat Clément
- Edouard
et
Maurer Berthe
- Marie

Par jugement du Tribunal
de première instance du
Canton de Genève, rendu
le 12 Juin 1942, définitif
le 16 Juillet 1942, le mariage
ci-contre a été dissous
par le divorce.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perdrisat Clément-Edouard
cibataire
boulangier
originaire de Ornans (Vaud) domicilié à
Ornans né à
Ornans le Deux Novembre
mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de
Lucien-Edouard Perdrisat et de
Marie-Elisa née Dagon, à Ornans

2. Maurer Berthe-Marie
cibataire
Droitelle de magasin
originaire de Horgen (Zurich) domiciliée à
Vevey née à
Vevey le trent Mars
mil neuf cent fille de
Hemi-Louis-Jacques Maurer et de
Elise-Louis née Bastian, à Vevey

Comme témoins :
1. Edouard Perdrisat, Syndic, Ornans
2. Elise Maurer, ménagère, Vevey

Les publications ont eu lieu à Ornans et à Horgen le treize
et à Vevey le quatorze Mars mil neuf cent
vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Ornans le vingt-neuf Mars mil
neuf cent vingt-quatre, 29 Mars 1924.

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
de l'Époux.
2. Extrait de naissance
de l'Épouse

Les époux :
Clément Perdrisat
Berthe M^o Perdrisat

Les témoins :
Edouard Perdrisat
Elise Maurer

Communiqué aux États-civils
de Horgen et de Vevey.

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 2.

Doxat Auguste
Dyens Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doxat Auguste
célibataire
agriculteur
originaire de Vicarrent domicilié à
Corniche né à
Corniche le vingt-deux août
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Auguste Doxat, à Vicarrent et de
Helène née Goubin, décédée

2. Dyens Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Corniche domiciliée à
Corniche née à
La Pite, Laamba & Cornillet le onze juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Charles-Louis Dyens, à Corniche et de
Emma née Chibana, décédée

Comme témoins :
1. Eugène Doxat, agriculteur, Corniche
2. Louis Houtin, charpentier, Corniche

Les publications ont eu lieu à Corniche le vingt-cinq et à Vicarrent le vingt-six août mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corniche le onze avril mil neuf cent vingt-quatre 11 avril 1924

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance de l'époux
- 2. Extrait de naissance de l'épouse

Les époux :

Auguste Doxat
Marguerite Doxat

Les témoins :

Eugène Doxat
Louis Houtin

L'officier de l'état civil :

Granguillaum

Communiqué à l'Etat-civil de Vicarrent

N^o 3
 Rothem Robert-~~Paul-Albert~~
 et
 Picollier Susanne
 Jeanne

La substitution du prénom
 Alfred à celui d'Albert
 a été faite par moi sur
 l'ordre du Département de
 justice et Police en date
 du 7 novembre 1925.

Ce que je certifie
 L'officier de l'état civil
 J. Baudat

Le Département de justice et
 Police du canton de Vaud ordonne
 la rectification de l'acte de mariage
 célébré à Concise le 13 avril 1924 en-
 tre Rothem Robert Paul Albert
 et Nicollier Susanne Jeanne
 en ce sens qu'au prénom attri-
 bué à l'époux "Albert", soit
 substitué celui d'Alfred.

Rectification faite par moi. Ce que
 je certifie
 L'officier de l'état civil
 J. Baudat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rothem Robert-Paul-Alfred
 célibataire
 jardinier à Steuaithe
 originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Pregny (Genève) né à
Concise sur Concise le vingt-trois Septembre
mil neuf cent fils de

Alfred Rothem et de
Thérèse née Fayot à Concise sur Concise

2. Picollier Susanne Jeanne
 célibataire, mineure autorisée,
 sans profession
 originaire de Alleyret (Vaud) domiciliée à
Concise née à
Concise le treize Avril
mil neuf cent quatre fille de

Léon-Jules Nicollier et de
Lucie-Emilie née Rollet à Concise

Comme témoins :
 1. Pierre Rivier, jardinier à Chém-Bourgeois
 2. Aimé Picollier, agriculteur à Concise

Les publications ont eu lieu à Pregny le vingt-trois Avril, à Alleyret, à Concise, et à Guggisberg le vingt-huit Avril
mil neuf cent vingt quatre sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le deux Avril mil neuf cent
vingt-quatre 12 Avril 1924

Pièces déposées :
 Certificat de publication
 soit autorisation de l'Etat
 civil de Pregny (Genève)
 de célébrer le mariage à
 Concise du 9 Avril 1924

Les époux :
Rothem Robert
Susanne Rothem

Les témoins :
Rivier
A. Nicollier

Communiqué aux Etats civils de
Guggisberg à Pregny et de
Concise

L'officier de l'état civil :
H. Gruenquillmann

N^o 11.
Terzin Edouard
et
Rusbaum Mathilde
- Trine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terzin Edouard
célibataire
agriculteur
originaire de Provence domicilié à
En Plattet sur Concise né à
Provence Vert ches les Taro le vingt-cinq Avril
mil neuf cent quatre vingt-cinq fils de
Louis Terzin et de

Rosine née Hydegger, sans Dues D'écrit.
2. Rusbaum Mathilde Trine
célibataire
sans profession
originaire de Bolligen (Bermes et des Ponts a Martel) domiciliée à
Vernier (Muehliel) née à
Noiraigue (Muehliel) le vingt-trois Septembre
mil neuf cent deux fille de
Ulysse Rusbaum et de
Madeleine Mathilde née Sidler, à Vernier (Muehliel)

Comme témoins :
1. Edmond Sidler, agriculteur, à Brotz
2. Marguerite Jauret, ménagère, à Florin

Les publications ont eu lieu à Concise et à Provence le neuf, à St
Clubin et à Ponts a Martel, le dix, et à Bolligen le
Douze Mai mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le quatorze Juin mil neuf
cent vingt-quatre 14 Juin 1924

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance de
St Eproux
2. Extrait de naissance de
St Eproux

Les époux :
Edouard Terzin
Trine Terzin
Les témoins :
Edmond Sidler
Marguerite Jauret

Communiqué aux Ets. civils à
Provence, Bolligen, Les Ponts,
et St Aubin (Muehliel)

L'officier de l'état civil :
Grangwilliam

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 5
Freiburghaus Gottfried
Guyaz Germaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freiburghaus Gottfried
 célibataire
 originaire de Neuenegg (Bern) domicilié à Neuchâtel
 né à Romont (Bern) le neuf Décembre
mil huit cent vingt fils de
Gottfried Freiburghaus, décédé et de
Maria née Gosteli, à Riti / Biron

2. Guyaz Germaine
 célibataire
 originaire de Goncith (Vaud) domiciliée à Goncith
 née à Goncith le deux juin
mil huit cent vingt sept fille de
Edouard Henri Guyaz, décédé et de
Habellie née Gostli, à Goncith

Comme témoins :
 1. Habellie Guyaz, ménagère, Goncith
 2. Eugène Guyaz, commis p. off., Cully

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le dix huit, à Neuenegg et à Goncith le dix neuf juillet mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Goncith, le dix neuf Mois mil neuf cent vingt quatre 19 Mois 1924.

Pièces déposées :
 Certificat de publication
 soit l'autorisation de l'Etat
 civil de Neuchâtel de
 célébrer le mariage à
 Goncith du 9 Mois
1924.

Les époux :
Gott. Freiburghaus
Germaine Freiburghaus

Les témoins :
Habellie Guyaz
Eugène Guyaz

L'officier de l'état civil :
Alphonse Guillemin

Communiqué aux Etats civils de
Neuchâtel et de Neuenegg
(Bern)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

N° 6
Jacot Ali
Gattolliat Lina
= Madeleine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot Ali
célibataire
agriculteur
originaire de Gorgier (Neuchâtel) domicilié à
Corcelles-sur-Corcelles né à
Prêt de Gorgier (Neuchâtel) vingt-neuf Août
mil huit cent quarante deux fils de
Henri-Frédéric Jacot, décédé et de
Marie-Louise, née Loup, à Corcelles-sur-Corcelles

2. Gattolliat Lina-Madeleine
célibataire
originaire de Trovan (Vaud) domiciliée à
Saint-Aubin (Neuchâtel) née à
Prêt de St-Aubin le trois juillet
mil neuf cent fille de
Charles-Ami Gattolliat et de
Marie-Adèle née Gault, à Saint-Aubin

Comme témoins :
1. Alfred Jacot, agriculteur, Gorgier, Neuchâtel.
2. Félien Jacot, agriculteur, Gorgier, Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-sur-Corcelles, et à St-Aubin le vingt-neuf, et à Trovan le trente,
Août, mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcelles le vingt Septembre mil
neuf cent vingt-quatre / 20 Septembre 1924

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance de l'époux
2. Extrait de naissance de l'épouse

Les époux :
Ali Jacot.
Madeleine Jacot

Les témoins :
Alfred Jacot
Félien Jacot

Communiqué aux Etats-civils
de Saint-Aubin-Gorgier et
de Trovan

L'officier de l'état civil :
A. Grandjean

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 7
Emery Alfred-Edouard
et
Aigroz Marguerite-Elvira

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Alfred-Edouard
célibataire
Employé de maison
originaire de Quillayes domicilié à
Concise né à
Concise le 12 Avril
1900 mil neuf cent 00 fils de
Henri Emery et de
Julie-Maria née Jeannerod à Concise

2. Aigroz Marguerite-Elvira
célibataire
Employé de maison
originaire de Combrémont le Petit domiciliée à
Champagne née à
Grandson le 20 Mai
1900 mil neuf cent 00 fille de
Henri-Emile Aigroz et de
Marie Constantine née Kienka à Champagne

Comme témoins :
1. Robert Hugonnet, nige, Laubanne
2. Charles Aigroz, chef-lieu, Champagne

Les publications ont eu lieu à Concise, le 12, au Quillayes,
à Combrémont le Petit, et à Champagne le
sept Octobre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-cinq Octobre mil neuf
cent vingt quatre 25 Octobre 1924.

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
de l'Époux
2. Extrait de naissance
de l'Épouse

Les époux :
Emery Alfred.
Emery Marguerite

Les témoins :
R. Hugonnet
Chs Aigroz

Communiqué par l'état-civil de
Méziers, Combrémont le
Grand et Champagne

L'officier de l'état civil :
Hugonnet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N°

et

Vu le 3 janvier 1925
Le Préfet:
A. Farnet

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le Numéro 7 de la page 109 est celui de la dernière inscription faite dans l'annuaire 1924. Les deux doublets du précédent registre originaire de sont conformes. domicilié à

Ce qui nous certifie
Concise le 31 de Décembre 1924. né à



mil cent
L'Officier de l'Etat-civil
M. Jacquemont filz de
et de

2. _____

~~originaire de _____ domiciliée à _____
née à _____~~

~~le _____
mil cent _____ fille de _____
et de _____~~

Comme témoins : { 1.
2.

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 1.
Paris David-Henri
Jaeggi Anna-Valentine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paris David-Henri
célibataire
originaire de Concise (Vaud) domicilié à
Genève né à
Morcelles-sur-Concise le seize Mars
mil neuf cent fils de
Friederich Paris, décédé. et de
Louise Adolphe née Perret, sa veuve, à Morcelles-sur-Concise

2. Jaeggi Anna-Valentine
célibataire
originaire de Seewen (Soleure) domiciliée à
Concise (Vaud) née à
Concise le vingt Octobre
mil neuf cent fille de
Léon Jaeggi, charbonnier, et de
Marie-Marguerite Dyens, sa femme, à Concise

Comme témoins :
1. Henri Dyens, jardinier, à Concise
2. Emil Jaeggi, charbonnier, à Concise

Les publications ont eu lieu à Genève, le six, à Concise et
à Seewen le sept, Février mil neuf cent vingt
cinq, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le premier Avril mil neuf
cent vingt-cinq. 1er Avril 1925

Pièces déposées :

Certificat de publication
soit autorisation de l'Etat
civil de Genève, de célébrer
le mariage à Concise, du
24 février 1925.

Les époux :

David Henri Paris
Valentine Paris

Les témoins :

Henri Dyens
Emil Jaeggi

L'officier de l'état civil :

M. Grandjean

Communiqué aux Etats-civils
de Genève et de Seewen.

N^o 2.
Bertschy Marcel Edmond
et
Thibaud Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertschy Marcel Edmond
célibataire
originaire de Montéroy, canton de Fribourg domicilié à
Concise né à
Tombanezier le vingt Deux Novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Laurent Edmond Bertschy et de
Lucienne Giroud, à Concise

2. Thibaud Marie
célibataire
originaire de Concise domiciliée à
Concise née à
Concise le vingt huit
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Fritz Gustave Thibaud et de
Lina Christin née Jürmann à Concise

Comme témoins :
1. François Thibaud ch. de R. f. M. J. O. à Concise
2. Max Benoit, agriculteur La Plan, Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le seize et à Montéroy
le dix huit mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt-quatre Avril mil
neuf cent vingt-cinq 24 Avril 1925.

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance
de l'Époux
2. Extrait de naissance
de l'Épouse.

Les époux :
Marcel Bertschy
Marie Bertschy

Les témoins :
F. Thibaud
Max Benoit

Communiqué à S. Etch. vic. de
Paronnan (Fribourg)

L'officier de l'état civil :
A. Jaeger

N^o 3.
Rothner Alfred
Burkhalter m^e
Gayot Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rothner Alfred veuf de Helmi Rothner
né Gayot le six vingt-neuf novembre mil neuf
cent vingt quatre, célibataire.
originaire de Guggisberg (Bern) domicilié à
Corcelles sur Conite né à
Corcelles sur Conite le vingt-neuf avril
mil huit cent septante deux fils de
Frieder Rothner et de
Elise née Gugelmann, tous deux décédés.

2. Burkhalter m^e Gayot Elise veuve de
Emile Adolphe Burkhalter le quinze août
mil neuf cent vingt deux, célibataire.
originaire de Seeburg (Bern) domiciliée à
Champoz (Bern) née à
Corcelles sur Conite le huit décembre
mil huit cent quatre vingt cinq fille de
François Gayot et de
Louise Lina née Janda, à Corcelles sur Conite.

Comme témoins :
1. François Gayot, agriculteur à Corcelles
2. Berthe Gayot, ménagère à Corcelles

Les publications ont eu lieu à Corcelles sur Conite le dix-huit
à Guggisberg le dix huit, à Seeburg et Pirilena le
dix-huit avril mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corcelles le Sept Mai mil neuf cent
vingt-cinq 7 Mai 1925

Pièces déposées :
1 Acte de mariage de l'époux
2 Acte de décès de sa femme
3 Acte de mariage de l'épouse
4 Acte de décès de son mari

Les époux :
Alfred Rothner -
Elise Rothner.

Les témoins :
François Gayot
Berthe Gayot.

Communiqué aux Ets. civ. de
Guggisberg Seeburg et Pirilena
Lura (Bern)

L'officier de l'état civil :
Grangecellans

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 4

Viret Paul

et
Jaeggi Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret Paul
 célibataire
 gendarme
 originaire de Villars Cercelin domicilié à
Vevey né à
Herminches le sept avril
 mil neuf cent _____ fils de
François Vincent Viret et de
Elise née Chalet, tous deux décédés.

2. Jaeggi Hélène
 célibataire
 horlogère
 originaire de Seewen (Soleure) domiciliée à
Concise née à
Concise le treize janvier
 mil neuf cent quatre fille de
Léon Jaeggi charron et de
Made Marguerite née Dyens à Concise

Comme témoins :
 1. Ernest Kiener retraité C.F.F. Yverdon
 2. Henri Dyens jardinier Concise (sa femme)

Les publications ont eu lieu à Vevey et Concise le quatre
 à Villars Cercelin et Seewen le cinq novembre mil
neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 3 décembre mil neuf cent vingt
cinq.

Pièces déposées :

Certificat de publication
soit autorisation de l'Etat civil
de Vevey de célébrer le mari-
age à Concise du 26 novem-
bre 1925.

Les époux :

Paul Viret
Hélène Viret

Les témoins :

Kiener Ernest
Dyens Henri

L'officier de l'état civil :

J. Boudat

Communiqué aux Etats civils de
Vevey Villars Cercelin et
Seewen

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le n. 4 de la page 114 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1925. Les deux doubles du présent regis. tre sont conformes. Ce que nous certifions

originaire de *Concise* le *31* décembre *1925*. domicilié à *Concise* né à *Concise* le *31* décembre *1925*. L'officier de l'état civil *J. Baudat* fils de *J. Baudat* mil cent

et Vu le 4 janvier 1926 Le Préfet: *L. J. Farny*

2.



originaire de _____ domiciliée à _____ née à _____ le _____ mil cent fille de _____ et de _____

Comme témoins : 1. _____ 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N^o 1
 Payot Robert
 et
 Rolli Frida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot Robert Charles
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Corcelles / Concise domicilié à
Corcelles / Concise né à
Corcelles / Concise le quinze avril
mil neuf cent quatre fils de
Jean Charles Payot et de
Marie née Blaser

2. Rolli Frida Augusta
 célibataire
 ménagère
 originaire de Uetendorf (Prusse) domiciliée à
Corcelles / Concise née à
Spagnier le vingt six septembre
mil neuf cent deux fille de
Christian Rolli et de
Lea Augusta née Gilland à Corcelles / Concise

Comme témoins :
 1. Reni Payot agriculteur à Corcelles / Concise
 2. Henri Payot agriculteur à Corcelles / Concise

Les publications ont eu lieu à Corcelles / Concise et à Cherachern le dix huit février mil neuf cent
vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt mars mil neuf cent vingt
six 20 mars 1926.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage des fiancés

Extrait.

Communiqué à l'Etat civil
 de Cherachern

Les époux :

Robert Payot
Frida Payot

Les témoins :

Payot René
Payot Henri

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

Registre des mariages A.

N° 2

Nicoud Fernand
et
Evard Ruth Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicoud Fernand
célibataire
domestique
originaire de Vaumarcus Vernéaz domicilié à
Concise né à
Vaumarcus le vingt quatre juin
mil neuf cent deux fils de
Edouard Auguste Nicoud et de
Estelle Rose née Poulin

2. Evard Ruth Hélène
célibataire
ménagère
originaire de Chézard St. Martin (Veuchatel) domiciliée à
Concise née à
Concise le vingt trois mai
mil neuf cent trois fille de
Lucien Evard et de
Louise Emilie née Gacond

Comme témoins :
1. Lucien Evard vigneron Concise
2. Louise Emilie Evard ménagère Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le 3 mai, à St. Aubin
et à Chézard le quatre mai mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt deux mai mil neuf cent
vingt six

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance de l'époux
2. Extrait de naissance de l'épouse
3. Actes de publication à Concise St. Aubin et Chézard

Les époux :

Fernand Nicoud
Ruth Nicoud

Les témoins :

L. Evard
L. Evard

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

Communiqué aux Etats civils
de St. Aubin et de Chézard

N° 3

Du Pasquier
et
Guy

Rectification

Par décision du 31 mars 1974,
le Département de Justice
et Police du canton de Vaud
a ordonné la rectification
de cette inscription en ce sens
que le nom patronymique de
l'épouse et de son père soit
orthographe "Du Pasquier"
Concise le 1^{er} avril 1974
L'officier de l'état civil
W. Dumeny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Du Pasquier Daniel Etienne
célibataire
ingénieur
originaire de Neuchâtel et de Fleurier domicilié à
Paris (7^{me} arrt) né à
Concise le vingt deux juillet
mil huit cent nonante cinq fils de
James Auguste Du Pasquier et de
Aline Marguerite nee Schweisguth à Neuchâtel

2. Guy Marcelle
célibataire
originaire de nationalité française domiciliée à
Paris (7^{me} arrt) née à
Lausanne le dix huit septembre
mil neuf cent quatre fille de
Alfred Benjamin Guy et de
Blanche Madeline nee Cart à Paris

Comme témoins :
1. Ernest Guy négociant Paris
2. Du Pasquier Jacques pasteur Avicieux (France)

Les publications ont eu lieu à Paris le 16 juin, à Neuchâtel le 21
juin, à Fleurier le 22 juin 1926. (Le consulat de France
a délivré, en date du 9 juillet, le certificat de capacité)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le quinze juillet mil neuf cent vingt
six

Pièces déposées :
Certificat de publication
de l'Etat civil de Neuchâ
tel
Autorisation de célébrer le
mariage du Département
vaudois de Justice et Police
Approuvé la robe
faite en ma présence : J. Baudat
off. de l'Etat civil

Les époux :
Du Pasquier
Marcelle Guy Du Pasquier

Les témoins :
Guy
J. D. Baudat

Communiqué aux Etats civils de
Neuchâtel, de Fleurier et à
la Chancellerie vaudoise

L'officier de l'état civil :
J. Baudat

Registre des mariages A.

N° 4

Gaille

et

Maag

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaille Armand Robertcélibataireagriculteuroriginaire de Provence domicilié àOnnens né àOnnens le sept aoûtmil huit cent nonante six fils deHenri Gaille décédé et deAugustine née Delay2. Maag Elisabeth Gisèlecélibataireménagèreoriginaire de Neunkirch (Schaffhouse) domiciliée àOnnens née àOnnens le vingt huit févriermil neuf cent sept fille deGaspard Maag et deMarie Louise née Charin

Comme témoins :

1. Guard Henri agriculteur à Concise2. Dagon Marcel cordonnier à OnnensLes publications ont eu lieu à Provence et à Onnens le 19 juillet
et à Neunkirch le 20 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 17 septembre 1926

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Consentement des parents de l'Épouse mineure
3. Extraits de naissance des époux
4. Actes de publication de mariage à Onnens, Provence et Neunkirch

Communiqué aux états civils
de Provence et de Neunkirch

Les époux :

Armand Gaille
Elisabeth Gaille

Les témoins :

Henri Guard
Marcel Dagon

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

N° 5
Baridon
et
Matherbe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baridon Paul Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Corcelles / Concise domicilié à
Corcelles / Concise né à
Corcelles / Concise le trois juin
mil huit cent nonante six fils de
Charles Louis Baridon et de
Nancy Constance nie Maulaz

2. Matherbe Elise
célibataire
ménagère
originaire de Charornay domiciliée à
Verniaz née à
Verniaz le dix huit décembre
mil huit cent nonante trois fille de
Louis Matherbe et de
Louise nie Junod

Comme témoins :
1. Humbert Frédéric agriculteur Corcelles / Concise
2. Junod Armand agriculteur Verniaz

Les publications ont eu lieu à St Aubin le 19 novembre à Corcelles / Concise et à Charornay le vingt novembre mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 10 décembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Extrait de naissance de l'épouse

Les époux :

Paul Baridon,
Elise Baridon

Les témoins :

Frédéric Humbert
Armand Junod

L'officier de l'état civil :

J. Paudat

Communiqué aux états civils
de Charornay et de
St. Aubin

Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le n° 5 de la page 120 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1926. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions

~~originaire de~~ Concise le 31.12.1926. L'officier de l'état civil domicilié à

J. Baudat

~~né à~~



fils de
et de

2.

~~originaire de~~

~~domiciliée à
née à~~

~~le
mil cent~~

~~fille de
et de~~

Comme témoins : { 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° /
 Fivaz
 et
 Dyens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz Ernest Emile
 célibataire
 pcuriste
 originaire de Sassel domicilié à
Concise né à
Pampigny le douze août
mil neuf cent deux fils de
Ernest Fivaz et de
Elise Louise née Rochat

2. Dyens Emma Madeleine
 célibataire
 ménagère
 originaire de Concise domiciliée à
Concise née à
Concise le vingt neuf septembre
mil neuf cent fille de
Clément Dyens et de
Berthe Julie née Ehibaud

Comme témoins :
 1. Ernest Fivaz père pcuriste à Concise
 2. Clément Dyens agriculteur à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le 14 février et à Sassel
 le 15 février mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 12 mars 1927

Pièces déposées :

Actes de publication à Con-
cise et à Sassel
Extrait de naissance de
l'époux
Extrait de naissance de
l'épouse

Les époux :

Ernest Fivaz p.c.
Emma Fivaz

Les témoins :

Ernest Fivaz père
Clément Dyens

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

Communiqué à l'état civil
 de Granges.

Registre des mariages A.

N° 2

Luthy

et

Brunner

Rectification: Par décision du 7 juin 1960, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de cette inscription en ce sens que le patronyme de l'époux soit orthographié "Lütthi" et non "Luthy" Concise, le 10 juin 1960.

L'Officier de l'Etat-Civil:
J. Baudouin

Vu le 24 mai 1927
Le Préfet:
A. Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Luthy Johann Richard

célibataire

monteur electricien

originaire de Rohrbach domicilié à

Concise

né à

Zirlau (Silesie) le dix huit septembre

mil huit cent quarante sept fils de

Jakob Luthy agriculteur à Lahnhaus (Silesie) et de
Anna Maria Pauline née Müller

2. Brunner Yvonne

célibataire

ménagère

originaire de Seedorf (Berne) domiciliée à

Concise

née à

Provence le vingt neuf septembre

mil neuf cent deux fille de

Etiophile Brunner boulanger à Concise et de
Marie née Wagnières ménagère à ConciseComme témoins: } 1. Louis Wagnières concierge Paris
2. Etienne Guillaume ménagère Florence (Les Rochats)Les publications ont eu lieu à Concise le 5 avril 1927, à Rohrbach
et à Seedorf (Berne) le 6 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 21 avril 1927

Pièces déposées:

Promesse de mariage
Extrait de naissance de l'époux
" " " de l'épouse
Acte de publication à Concise
" " " à Rohrbach
" " " Seedorf.

Les époux:

Johann Lütthi
Yvonne Lütthi

Les témoins:

L. Wagnières
E. Guillaume

L'officier de l'état civil:

J. Baudouin

Communiqué aux états civils de
Rohrbach et de Seedorf (Berne)

N° 3

Wässen

et
Schwab.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wässen Hermann
 célibataire
 employé C. F. F.
 originaire de Herzers (Fribourg) domicilié à
 Onnens né à
 Onnens le quinze novembre
 mil neuf cent deux fils de
 Jean Jacob Wässen décédé et de
 Lina née Dagon décédée.

2. Schwab. Valentine
 célibataire
 couturière
 originaire de Herzers (Fribourg) domiciliée à
 Onnens née à
 Onnens le treize octobre
 mil neuf cent cinq fille de
 Gottfried Schwab. ouvrier horloger à Onnens et de
 Ida née Dagon ménagère à Onnens

Comme témoins :
 1. Ernest Wässen mécanicien à Onnens
 2. Julie Wässen ménagère à Onnens.

Les publications ont eu lieu à Onnens le vingt-trois et à Herzers le
 vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le trois juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage
 Actes de publication à
 Onnens et à Herzers.

Les époux :

Wässen Hermann
 Wässen Valentine

Les témoins :

Ernest Wässen
 Julie Wässen

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

Communiqué à l'Etat civil
 de Herzers.

Registre des mariages A.

N° 4

Jossevel

et

Doxat née Dyens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jossevel Alfredcélibataireouvrier C.F.F.originaire de Moudon et Bussy / Moudon domicilié àConcise né àConcise le vingt-six octobremil huit cent vingt sept fils deAmi Frédéric Jossevel agriculteur et deElisabeth née Meier ménagère à Concise2. Doxat née Dyens Margueriteveuve d'Auguste Doxat dès le seize mars mil neuf cent vingtvingt-cinq ménagèreoriginaire de Vuarrens domiciliée àConcise née àla Frise Lacombe rive Corcelles / Concise le vingt juilletmil huit cent quatre vingt douze fille deCharles Louis Dyens à Concise et deEmma née Eribaud décédée

Comme témoins :

1. Bertschy Marcel pianiste de Montéraz à Concise2. GeorgesLes publications ont eu lieu à Concise le 21, à Vuarrens le 22, à Moudon et à Bussy / Moudon le 23 août 1927 (vingt-un, vingt-deux et vingt-trois août mil neuf cent vingt sept)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 16 septembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Acte de décès de Doxat AugustePromesse de mariageActe de publication à Concise" " Vuarrens" " Moudon" " Bussy / Moudon

Les époux :

Alfred JossevelMarguerite Jossevel

Les témoins :

Marcel BertschyGeorges Bertschy

L'officier de l'état civil :

J. BaudatCommuniqué aux états civils de
Vuarrens et de Moudon

N^o 5
Lavanchy
et
Viénet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Julien Eugène
célibataire
gendarme
originaire de Lutry et de Forel (Lavaux) domicilié à
Concise né à
Escherin / Lutry le quatorze septembre
mil huit cent nonante sept fils de
Charles François Lavanchy à Escherin / Lutry et de
Susette Rosine née Bron décidée

2. Viénet Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Concise domiciliée à
Concise née à
Concise le vingt cinq décembre
mil neuf cent deux fille de
Louis Viénet et de
Henriette née Junod à Concise

Comme témoins :
1. Bertschy René fieriste de Montéraz à Concise
2. Thibaud Claire sans profession de et à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le 21 septembre, à Lutry le
vingt-deux septembre, à Forel le vingt-trois septembre
mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 19 octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Promesse de mariage
Acte de publication à Concise
" " Lutry
" " Forel

Les époux :

Lavanchy
Lavanchy Marguerite

Les témoins :

Bertschy René
Thibaud Claire

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

Communiqué aux Etats civil de
Lutry et de Forel.

Registre des mariages A.

N° 6

Haufmann

et

Chuat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haufmann Fritz Henri

célibataire

boucher

originaire de Grindelwald et Boudrevilliers domicilié à

Concise

né à

Boudrevilliers le quatorze août

mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de

Maurice Haufmann et de

Elisa née Richardet à Boudrevilliers

2. Chuat Elisabeth Stella

célibataire

couturière

originaire de Giez domiciliée à

Hauterive (Nuchatel)

née à

Hauterive le vingt trois septembre

mil neuf cent un fille de

Emile Edouard Chuat et de

Adèle née Humbi à Hauterive

Comme témoins :

1. Gaille Fritz agriculteur de Provence à Concise

2. Meylan Marcel agriculteur du Lieu à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le trente septembre, à Grindelwald, Boudrevilliers, Giez et St. Blaise le premier octobre mil neuf cent vingt sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 31 octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

" " de la fiancée

Acte de publication à Concise

" " Grindelwald

" " Boudrevilliers

" " Giez

" " St. Blaise

Promesse de mariage

Les époux :

Haufmann

E. Haufmann

Les témoins :

Fritz Gaille

Marcel Meylan

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

Communiqué aux Etats civils de
Grindelwald, Boudrevilliers
Grandson et St. Blaise

N^o 7
 Dagon
 et
 Dagon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dagon Marcel Ami
 célibataire
 cordonnier
 originaire de Onnens domicilié à Onnens
 né à Onnens le dix novembre
 mil neuf cent cinq fils de
Jules Dagon agriculteur et de
Blaise Louise Vüst à Onnens

2. Dagon Marguerite Victoire Rosolina
 célibataire
 pierriste
 originaire de Onnens domiciliée à Onnens
 née à Brona (Italie) le vingt-sept mars
 mil neuf cent trois fille de
Eugène Dagon pierriste et de
Justina née Bois à Onnens

Comme témoins :
 1. Charin Ernest viticulteur de Champagne à Bonvillars
 2. Dagon Arsène pierriste de et à Onnens

Les publications ont eu lieu à Onnens le treize octobre mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le quatre novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
 Extrait de naissance de la fiancée
 Promesse de mariage
 Acte de publication à Onnens

Les époux :
Marcel Dagon
Dousoline Dagon

Les témoins :
Ernest Charin
Dagon Arsène

L'officier de l'état civil :
J. Baudat

Communiqué

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

et

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

Le n. 7 de la page 128 est celui de la dernière et de inscription faite dans l'année 1927. Les deux doubles du

2. présent registre sont conformes. Ce que nous certifions

Concise le 31.12.1927.

L'officier de l'état civil

J. Baudat

domiciliée à

née à

originaire de



le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1

Maire

et
Volkart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maire Théodore Roger
 célibataire
 violoniste
 originaire des Fonds de Martel et Brot Dessous domicilié à
 Concise né à
 Soche le quatre juillet
 mil neuf cent sept fils de
 Maire Jules Théodore restaurateur et de
 Elisa Olga née Schiffmann son épouse à Concise

2. Volkart Marguerite Berthe
 célibataire
 sans profession
 originaire de Niederglatt (Zurich) domiciliée à
 Neuchâtel (Serris) née à
 Neuchâtel le vingt décembre
 mil neuf cent huit fille de
 Volkart Auguste machiniste et de
 Maria Louise née Holb. son épouse à Neuchâtel (Serris)

Comme témoins : 1. Boudry Paul ferblantier de et à Concise
 2. Landry Albert négociant de et aux Serris

Les publications ont eu lieu à Concise le 10 février, à Fonds de Martel
 à Rochefort, à Niederglatt et à Neuchâtel le 11 février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 24 février 1928

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
 " " de la fiancée
 Promesse de mariage
 Consentement des parents de l'épouse
 mineure.
 Actes de publication à Concise, Fonds
 de Martel, Rochefort, Niederglatt
 et Neuchâtel

Communiqué aux états civils de
 Fonds de Martel, Rochefort, Nieder-
 glatt et Neuchâtel.

Les époux :

Roger & Maire
 Marguerite Volkart

Les témoins :

Boudry Paul
 Albert Landry

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

Fu le 5 mars 1928.
 Le Préfet:
 A. Favre

Registre des mariages A.

N° 2

Meyland
et
Dyens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyland Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Lieu domicilié à Concise
 né à Concise le premier avril
mil neuf cent quatre fils de
Alois Meyland agriculteur à Concise et de
Elise née Humbert d'ici

2. Dyens Marie Emma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Concise domiciliée à Concise
 née à Concise le premier mai
mil neuf cent cinq fille de
Fritz Albert Dyens agriculteur et de
Nancy née Honsberger à Concise

Comme témoins :
 1. Albert Dyens agriculteur de et à Concise
 2. François Chubaud chef de réseau de et à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le vingt quatre février au
Lieu le vingt cinq février mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le 10 mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Publication à Concise
" au Lieu

Les époux :

Louis Meyland
Marie Meyland

Les témoins :

Albert Dyens
F. Humbert-Humbert

Communiqué à l'état civil
 du Lieu

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

N° 3

Cousin

et
Nydegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cousin Charles Edouard Alexis
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Concise domicilié à
Choisy le Roi (Seine) né à
Quillier le sept septembre
mil huit cent nonante six fils de
Charles Edmond Cousin décédé et de
Fanny Elisa Holme nie Bruch à Genève

2. Nydegger Irma Hedwig
 célibataire
 employée
 originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Carouge née à
Riggisberg (Berne) le vingt deux octobre
mil huit cent nonante sept fille de
Friederich Nydegger mécanicien et de
Solisabeth nie Wältli à Carouge

Comme témoins :
 1. Marcuard Edouard tailleur de Grandcour à Concise
 2. Pétrix Justin vigneron de et à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le dix neuf janvier, à Carouge
 et à Guggisberg le vingt janvier et à Choisy le Roi le quatre
février mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le tronte un mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

- 2 promesses de mariage
- Extrait de naissance de l'époux
- de l'épouse avec traduction
- Actes de publication à Concise,
- Carouge et Guggisberg
- Certificat de non opposition de
- Choisy le Roi

Les époux :

C. Cousin
Henri

Les témoins :

E. Marcuard
J. Pétrix

L'officier de l'état civil :

J. Praudatz

Communiqué aux Etats civils de
Carouge, Guggisberg et Choisy le Roi

Registre des mariages A.

N° 4

Perrin

et

Corset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Arthur Louis

célibataire

jardinier

originaire de Provence domicilié à

Chêne Bougeries (Genève) né à

Concise le cinq juillet

mil neuf cent deux fils de

Frédéric Louis Perrin vigneron et de

Elisa Julie née Pierrehumbert à Concise

2. Corset Marthe

célibataire

femme de chambre

originaire de Essert sous Champvent domiciliée à

Fregny (Genève) née à

Vuilboeuf le quatorze janvier

mil neuf cent deux fille de

Charles Louis Corset et de

Marie Léonie née Martin, tous deux décédés

Comme témoins :
1. Ryser Victor ouvrier de fabrique de Chamissat à Baulmes
2. Dagon Marcel cordonnier de et à Onnens

Les publications ont eu lieu à Chêne Bougeries le 21, Fregny le 23, Provence le 24 et Essert sous Champvent le 25 juillet mil neuf vingt huit sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le dix huit août mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Chêne Bougeries

Les époux :

Arthur Perrin

Marthe Perrin

Les témoins :

Victor Ryser

Marcel Dagon

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

Communiqué aux Etats civils de Chêne Bougeries, Fregny, Provence et Champvent (Méthod)

N° 5

Dagon
et
Gauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dagon Jules
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Onens domicilié à Onens
 né à Onens le cinq décembre
mil huit cent nonante sept fils de
Justin Dagon et de
Marie Louise nie Bersier décédés

2. Gauthey Hélène
 divorcée de Muller Alexandre dès le 7 août 1926
 ménagère
 originaire de Erubschachen (Bune) domiciliée à Onens
 née à Savey les Bains le dix septembre
mil neuf cent un fille de
Ami Gauthey et de
Rosalie Louise nie Cheralley décédés

Comme témoins :
 1. Cochand Albin de Villars, Bourquin et Remairen boulangers à Onens
 2. Marcuard Edouard de Grandcour tailleur à Concase

Les publications ont eu lieu à Onens le 8 et à Erubschachen le
neuf août mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concase le 31 août mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Extrait de naissance du fiancé
Extrait du 1^{er} mariage de la fiancée portant inscription du jugement de divorce
Publication de mariage à Onens
Erubschachen

Les époux :

Dagon Jules
Dagon Hélène

Les témoins :

Cochand Albin
Marcuard Edouard

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

Communiqué à l'Etat civil de Erubschachen

Registre des mariages A.

N^o 6

Huguenin-Vichaux

et

Boudry.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguenin-Vichaux Edouard
 célibataire
 pêcheur
 originaire de Le Locle domicilié à
Concise né à
Villeneuve le vingt-cinq février
mil huit cent cinquante quatre fils de
François Edouard Huguenin Vichaux et de
Rosalie Esther née Roussy décédés

2. Boudry Marie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Concise domiciliée à
Concise née à
Concise le douze mars
mil huit cent cinquante sept fille de
Charles Henri Louis Boudry ferblantier et de
Sophie Barbara née Guyaz à Concise

Comme témoins :
 1. Boudry Paul ferblantier de et à Concise
 2. Rigoli Germano maçon de Revegno (Morave) à Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le trois et au Locle le quatre
octobre mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le vingt octobre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée
Publication de mariage à Concise
Publication de mariage au Locle

Les époux :

Edouard Huguenin Vichaux
Marie Huguenin

Les témoins :

Boudry Paul
Germano Rigoli

L'officier de l'état civil :

J. Baudat

Communiqué à l'Etat civil
 du Locle.

N^o 7
Gaille
et
Ruf.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaille Marcel François
celibataire
jardinier
originaire de Provence domicilié à
Lausanne né à
Concise le seize octobre
mil huit cent nonante sept fils de
Fritz Louis Gaille agriculteur et de
Emma Louise née Gaille à Concise

2. Ruf Marie
célibataire
ménagère
originaire de Murgenthal (Argovie) domiciliée à
Murgenthal née à
Murgenthal le neuf février
mil neuf cent un fille de
Friedrich Ruf et de
Maria née Häfliger à Murgenthal

Comme témoins :
1. Clément Gaille agriculteur de Provence à Concise
2. Rosa Ruf sommelière de Murgenthal à Murgenthal

Les publications ont eu lieu à Lausanne le huit, à Murgenthal le neuf
et à Provence le dix octobre mil neuf cent vingt huit sans
opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Concise le dix novembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Certificat de publication de
l'Etat civil de Lausanne

Les époux :

Marcel Gaille
Marie Gaille

Les témoins :

Clément Gaille
Rosa Ruf

L'officier de l'état civil :

J. Baudatz

Communiqué aux Etats civils de
Lausanne Murgenthal et
Provence

Registre des mariages A.

N°

et

Vu le 9 janvier 1919.
le Préfet,
Slaudes.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. L'inscription portant le n° 7 à la page 136 est la dernière ins-
cription de l'année 1918. Les deux exemplaires de ce registre sont de
teneur identique. Au 31 décembre 1918 prend fin l'ordonnance
originale de fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par domicilié à
l'ordonnance fédérale du 18 mai 1918. La suite se trouve dans le n° à
volume n° A* qui commence par le n° 1 de l'année 1919. La clôture
de ce registre et mil cent fils de
l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescrip. et de
tours.

2.



Concise le 31 décembre 1918
L'officier de l'état civil
J. Baudat

originale de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N°

et

Vu le 9 janvier 1919.
le Préfet,
Slaunders.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. L'inscription portant le n° 7 à la page 136 est la dernière ins-
cription de l'année 1918. Les deux exemplaires de ce registre sont de
teneur identique. Au 31 décembre 1918 prend fin l'ordonnance
originnaire de fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par domicilié à
l'ordonnance fédérale du 18 mai 1918. La suite se trouve dans le né à
volume n° A* qui commence par le n° 1 de l'année 1919. La clôture
de ce registre et mil cent fils de
l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescrip. et de
tours.

2.



Concise le 31 décembre 1918.
L'officier de l'état civil
J. Baudat

originnaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1910 <u>Alhauss</u>	Ernest Charles	Walkringen (Perne)	—
et <u>Millicé</u>	Louise	Bonwillert (Vaud)	18.
1920 <u>Autier</u>	Charles Louis	L'Abbaye (Vaud)	—
et <u>Brussarde</u>	Bertha Madeline	Gruyères (Fribourg)	61

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1914. <u>Baridon</u>	Louis	Corcelles	
<u>Fasnacht</u>	Hedwig	Montiller (Fribourg)	1-
x 1915 <u>Boudry</u>	Alfred Jules	Corcise	
<u>Gaulay</u>	Marie Louise	Corcise	7
1916 <u>Baudat</u>	Alfred Louis	L'Isle	
<u>Lambelet</u>	Fanny Charlotte	Grandvaux	21
<u>Bach</u>	Adolphe	Yvetenay (Bern)	
<u>Rothm</u>	Marie Marguerite	Juggisberg (Bern)	22
1918 <u>Diolley</u>	Charles Henri	Grandson	
<u>Chibaud</u>	Elis. Genevieve	Corcise	38
<u>Baudin</u>	Paul	Ursins	
+ <u>Pointet</u>	Suzanne Léonie	Corcelles & Corcise	39
<u>Berger</u>	Charles Fritz	Grosshochstetten (Bern)	
<u>Röthlisberger</u>	Marie	Langnau (Bern)	41
1921 <u>Böngli</u>	Emile	Müschegg (Bern)	
<u>Dubbit</u>	Ros. Amélie	Buttel (Neuchâtel)	74
1925 <u>Bertschy</u>	Marie Edmonde	Montéray (Fribourg)	
<u>Chibaud</u>	Mary	Corcise	112
1926 <u>Baridon</u>	Paul Albert	Corcelles	
x <u>Malthus</u>	Elise	Charomay	120

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B**Nom****Prénoms****Origine****Page**

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1919 <u>Cousin</u>	Oliver	Concise	—
et Rey	Marquise Juliette	Aunou (Sibouy)	47 x
1920 <u>Evola</u>	Carlo-Giacomo	Arona (Italie)	—
et Saam	Juliette, Elise	Litzelflüh (Berne)	59
<u>Chabas</u>	Marc-Henri	Lyon, France.	—
et Monnier	Liliane, Elisabeth, Henri	Hedline, Touris	43
1922 <u>Curtier</u>	Charles-Louis	Gilly	—
et Emery	Lina, Amélie	Les Cullayes	85
+ <u>Coubin</u>	Albert, Maurice	Concise et Corcelles	—
<u>Meschlinann</u>	Rosa, Clara	Boverets et Langnan	88
1923 <u>Quendeh</u>	Marcel, Robert	Sainte-Croix	—
et Jaeggi	Alice, Hélène	Seewen (Solent)	91
1924 <u>Cousin</u>	Charles, Edouard, Alexis	Concise	—
<u>Nydegger</u>	Irma, Hedwig	Gugisberg	132

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1914 <u>Dyens</u>	Samuel	Concise.	
1 <u>Thibaud</u>	Sydie Marie	Concise.	4.
1915 <u>Dagon</u>	François Louis	Ornans.	
1 <u>Dagon</u>	Florence Nancy.	Ornans.	9.
1917 <u>Dagon</u>	Maurice - Eugène	Ornans	
1 <u>Besson</u>	Madeleine - Marguerite	Bofflent	29
<u>Dagon</u>	Alphonse - François	Ornans.	
1 <u>Dagon</u>	Jeanne - Marguerite	Ornans	30
1919 <u>Dyers</u>	Eugène	Concise	
+ 1 <u>Thibaud</u>	Helène	Concise	44
1920 <u>Dyers</u>	Charles	Concise	
1 <u>Junod</u>	Eva	Morbion	54.
+ <u>Dagon</u>	Aimé - Michel	Ornans	
1 <u>Dagon</u>	Louise	Ornans	56
1921 <u>Dagon</u>	Aimé	Ornans	
x <u>Filleure</u>	Lucie - Marthe	Ornans	76
1922 <u>Dagon</u>	Alphonse - François	Ornans	
1 <u>Dagon</u>	Gabrielle - Elisabeth	Ornans	82.
<u>Dyers</u>	Georges - Ernest	Concise	
1923 <u>Meylande</u>	Maurice - Marguerite	Le Lieu (Joux)	90
<u>Dagon</u>	Louise	Ornans	
1 <u>Bryois</u>	Yvonne - Angèle	Mousson	94
x <u>Dagon</u>	René	Ornans	
1 <u>Robin</u>	Aline	Parit (Arant)	100
1924 <u>Doscat</u>	Auguste	Vuarrens.	
1 <u>Dyers</u>	Marguerite	Concise	104
1926 <u>Du Pasquier</u>	Daniel - Etienne	Neuchâtel et Fleurier	
<u>Guy</u>	Marcelle	de nationalité française	118.
1927 <u>Dagon</u>	Marcel - Ami	Ornans	
4 <u>Dagon</u>	Marguerite - Victoire - Desclina	Ornans	128
1928 <u>Dagon</u>	Jules	Ornans	
<u>Gauthier</u>	Helène	Erubschachen	134.

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

D

no 4. PHIRABOUB

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

E

no. 4. 1914/15

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1915	<u>Fivaz</u>	Alain	Sattel	—
	x. Fayer	Geilh	Concise sur Concise	13
1917	<u>Flori</u>	Julius	Wolken (Argovie)	—
	x. Roy	Marie-Provise	Chim. Bourg (Genève)	24
	<u>Filleuse</u>	Edouard	Ormont (Vaud)	—
	x. Redard	Amily-Augustine	La Sarraz et Les Verrières	31
1918	<u>Freymond</u>	Adrien	Saint-Gierges (Vaud)	—
	x. Diniéaz	Louise	Chardonnay (Vaud)	40
1919	<u>Farre</u>	Louis	Porren	—
	x. Barbey-Bovard	Marie	Tomy	43
	<u>Filleux</u>	Marcel	Ormont (Vaud)	—
	x. Dagon	Rose	Ormont (Vaud)	48
1921	<u>Feltio</u>	Georges-Paul	Plainpétail (Genève)	—
	x. Gantuz	Louis-Emma	Concise (Vaud)	71
	<u>Filleux</u>	Emile-Louis	Ormont (Vaud)	—
	x. Corset	Adèle-Hélène	Étoy-sous-Champrom	77
1924	<u>Freiburghaus</u>	Gottfried	Reumegg (Bern)	—
	x. Guyaz	Germaine	Concise (Vaud)	107
1927	<u>Fivaz</u>	Ernest-Emile	Sattel	—
	<u>Djens</u>	Emma-Madeleine	Concise	122

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

~~111~~

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

10

Handwritten text, possibly a signature or name, appearing as a series of connected loops and curves.

~~Handwritten text, possibly a signature or name, crossed out with a horizontal line.~~

Nom	Prénoms	Origine	Page
1916 x <u>Guyaz</u>	Robert	Concise	—
x <u>Rainoux</u>	Alm. Janny	Neuffent. le Château et Rougemont	19
<u>Guyaz</u>	Paul. François	Concise	—
x <u>Bach</u>	Mathilde. Louise	Gettenay (Bern)	20
1918 <u>Grandquillaume</u>	Edouard. Charles	Grandson	—
x <u>Bellwald</u>	Ida. Emma	Wylen. Löttschhal. Valais	35
1920 <u>Gailler</u>	Robert. Charles	Provence	—
x <u>Dyens</u>	Helene	Concise	51
<u>Giroud</u>	Louis	Grandevant	—
x <u>Emery</u>	Helene	St Cullay	57
<u>Guyaz</u>	Albert	Concise	—
x <u>Taylor</u>	Subanne	Concise & Concise	60
<u>Gaulay</u>	Gustave Henri	Concise	—
x <u>Mottet</u>	Berthe. Ely	Dyens	64
1922 <u>Gailler</u>	Benjamin	Provence	—
x <u>Dagon</u>	Lina. Yvonne	Orment	79
<u>Gervaise</u>	Robert. Gustave	Bequint	—
x <u>Chapuis</u>	Subanne. Marie	Lully et Villette	80
1926 <u>Gaile</u>	Armand Robert	Provence	—
<u>Maag</u>	Elisabeth Gisele	Neunkirch	119.
1928 <u>Gaile</u>	Marc. Francois	Provence	—
<u>Ruf</u>	Marie	Murgenthal	136

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
<u>Humbert</u>	Constant.	Corcelles, Sauges (Neuchâtel)	5
h. Boudry	Anais	Concise	—
<u>Humbert</u>	Paul	Corcelles & Concise & Sauges (Neuchâtel)	—
de Humbert	Albertine - Lucie	Corcelles & Sauges (Neuchâtel)	17
1917 <u>Humberst</u>	Henni - Wilfride	Le Lieu	—
de Ferrnouds	Hymette	La Sagne & Port de Châtel	28
1922 <u>Haldmann</u>	Paul - Ferdinand	Walthingen (Berne)	—
de Gschwin	Germaine	Dommarbühl & Tottens	81
1923 <u>Humbert</u>	Gustave - Samuel	Corcelles & C. & Sauges	—
+ de Gonthier	Geanny - Sophie	Sainte-Croix	98
<u>Huguenin</u>	Virchaux Albert	La Roche (Neuchâtel)	—
de Riesen	Bertha	Durrenroth (Berne)	101
1928 <u>Huguenin Virchaux</u>	Edouard	La Roche	—
, Boudry	Marie	Concise	135

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

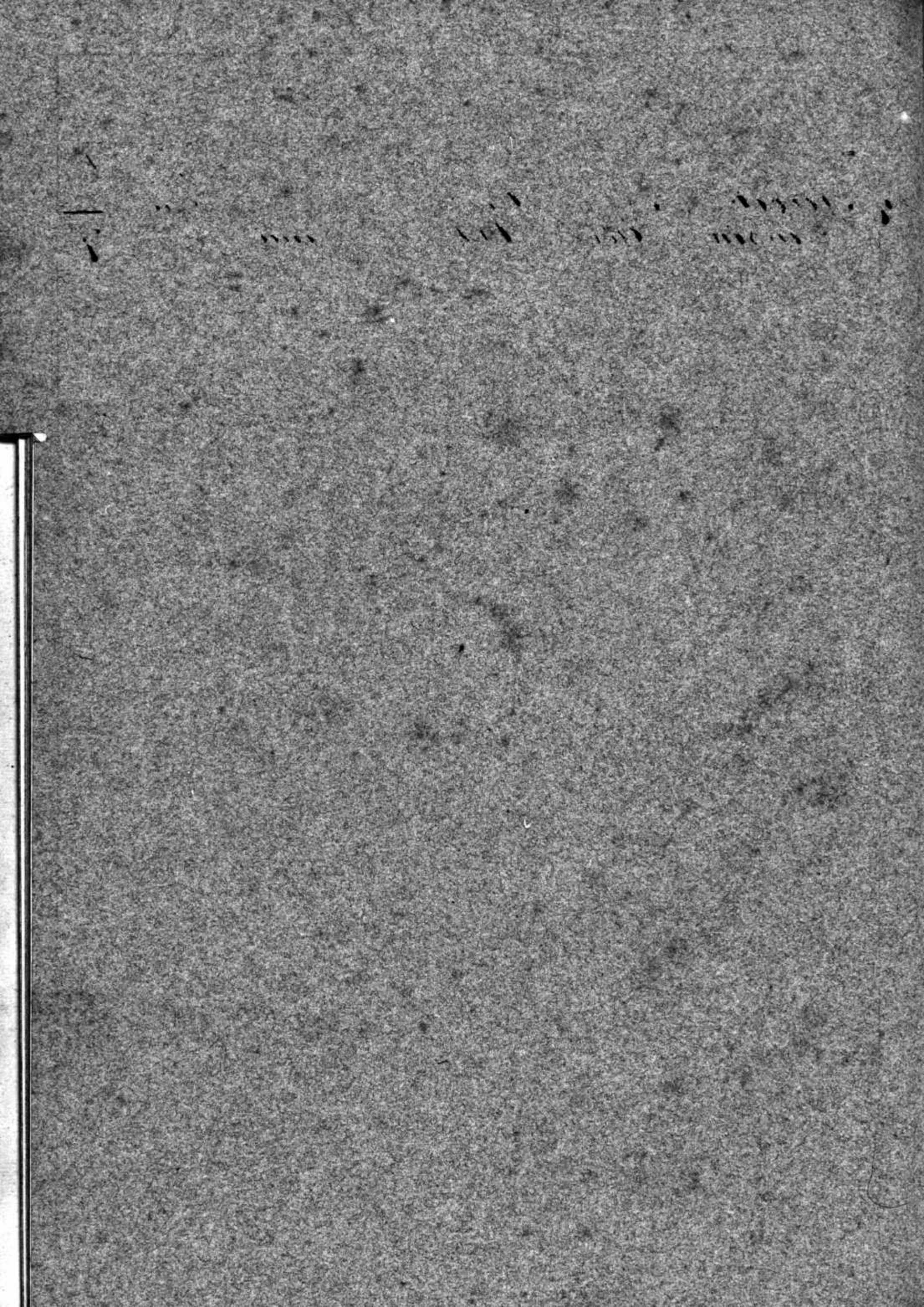
U

V

X

Y

Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
1916 <u>Paeggi</u>	Oloït	Serren (Soleure)	—
de Magniacux	Augustae	Vucherent (Vaud)	16
1918 <u>Jacob</u>	François-Gustave	Langnau (Berne)	—
de Cousin	Elisa-Adèle	Concise	27
1918 <u>Jeanmonod</u>	Marc-Albert	Provence	—
de Perdrisat	Berthe	Ormont (Vaud)	37
1920 <u>Saguiet</u>	Alfred	Goumoëns la Ville	—
de Tarcaud	Agnès-Alice	Pivovodup	52
1922 <u>Jeanmonod</u>	Louise-Augustine	Provence	—
de Tardel	Lina-Cécile	Muttenz	83
1924 <u>Jacob</u>	Ali	Gorgier (Neuchâtel)	—
de Cattoliat	Lina-Madeleine	Provence (Vaud)	108
1927 <u>Jossevel</u>	Alfred	Moudon et Bussy / Moudon	—
Deodat né Dyens	Marguerite	Vuarrens	125

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1918 <u>Krieger</u>	Jean	Chardonnay (Vaud)	—
de <u>Schneider</u>	Marie-Touline	Seeborg (Berne)	33.
1920 <u>Keller</u>	Auguste	Waldkirch (St-Gall)	—
de <u>Tivaz</u>	Henn. Elvine	Sattel (Vaud)	55
1927 <u>Hauptmann</u>	Fritz Henri	Grindelwald et Brouilliers	—
et <u>Chuat</u>	Elisabeth Stella	Giez	127

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1920 <u>Lambelet</u>	Clement	Grandvaux	-
et Junier	Juliette. Udele	Novil (Bern et Neuchâtel)	58
1923 <u>Leuenberger</u>	Charles	Reitwil (Bern)	-
et Gyens	Albertine	Concise	93
1924 <u>Luthy</u>	Johann Richard	Reinach	
Brunner	Yvonne	Sedon (Bern)	123
<u>Saranchy</u>	Julien Eugène	Lutry et Fret (Larava)	
Vinet	Marguerite	Concise	1926

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

L

100 J. 1000000000

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1921 <u>Müller</u>	Friedrich. Edouard	Zürich	
d. Fossevel	Marie. Louise	Moudon et Pusly	58.
1922 <u>Mayer</u>	Henri. Louis	Echallens	
d. Martine nee	Viret Lina	Froiderive	86.
1928 <u>Maire</u>	Eliodore. Roger	Ponts de Martel et Brot Dessous	
Volkart	Marguerite Berthe	Niederglatt (Zürich)	130
<u>Meyland</u>	Louis	Le Lœu	
<u>Dyens</u>	Marie Emma	Concise	131.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

M

M. J. P. P. P.

N
O
P

Q
R

S
T

U

V

X

Y

Z

N
O
P

Q
R
S
T
U

U

V

X

Y

Z

O
P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

P

Q

R

S

T

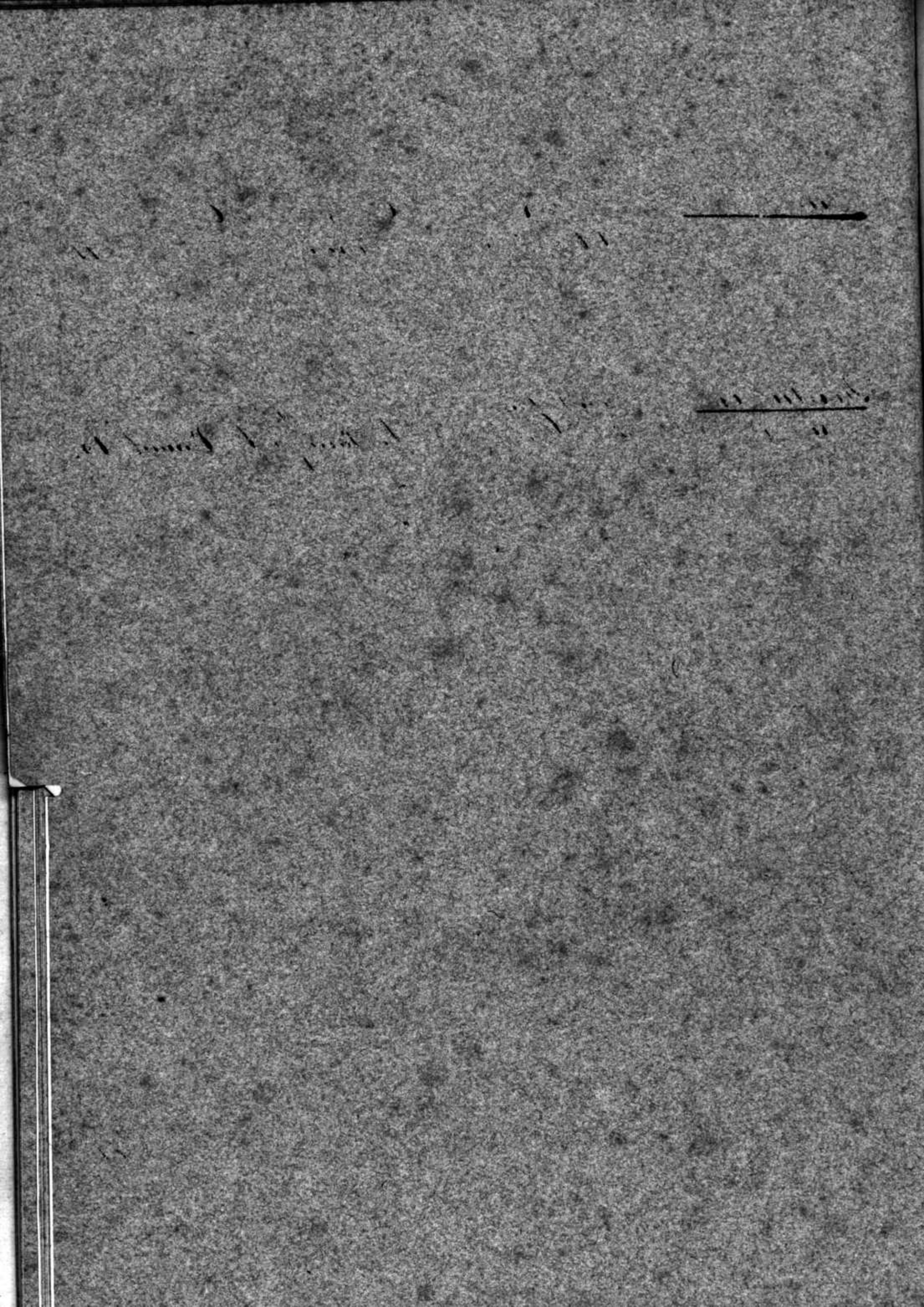
U

V

X

Y

Z



	Nom	Prénoms	Origine	Page
	<u>Pointet.</u>	Edouard Alfred	Corcelles s. Vernier	
	Buignon	Marianne	Belmont sur Saône	6.
1915	<u>Pilote</u>	Emette - Robert	Château de Bea	
	de Guille	Charlette - Lucie	Provence	11.
	<u>Payot</u>	Emile - Oline	Corcelles s. Cognin	
	de Humbert	Valentin	Corcelles s. Cognin et Sauges	12.
	<u>Paris</u>	Alphonse Victor	Corcelles	
	de Goy	Mari - Henriette	Vaudin	14.
	<u>Perdisch</u>	Samuel - Ernest	Onnens	
	de Redard	Frida - Léa	La Sarraz et les Verrières	15
1917	<u>Pointet</u>	Paul - Gustave	Corcelles s. Cognin	
	de Riser	Klara	Dürrenroth (Berne)	25 x
1918	<u>Payot</u>	Alphonse	Corcelles s. Cognin	
	de Guilloud	Marguerite - Julie	Champagne	35.
1919	<u>Paris</u>	Nicolas - Louis	Corcelles	
	de Payot	Berthe	Corcelles s. Cognin	46
1920	<u>Payot</u>	Victor	Corcelles s. Cognin	
	de Besson	Berthe - Nancy	Leetery	53
	<u>Pointet</u>	Robert	Corcelles s. Cognin	
	de Cousin	Etienne	Cognin	65
1921	<u>Payot</u>	François - Eugène	Corcelles s. Cognin	
	de Mottaz	Berthe - Louise	Syent	69
	<u>Poli</u>	Riccardo - Fabrizio	Ponte di Nosta (Italie)	
	de Leuba	Jeanne	Bulle (Neuchâtel)	70
	<u>Payot</u>	Georges	Corcelles s. Cognin	
	de Riser	Louisa	Dürrenroth (Berne)	75
1922	<u>Pointet</u>	Eugène - Daniel	Corcelles sur Cognin	
	de Grandot	Marie - Louise	Witikon (Zurich)	84
	<u>Perrin</u>	Alfred	Roicigue (Neuchâtel)	
	de Provard	de Dubois Anna	Rica (Vaud)	87
1923	<u>Perrin</u>	Armand	Provence	
	de Hautier	Sophie - Fanny	Jurient (Vaud)	96
	<u>Paris</u>	Louis - Emmanuel	Corcelles	
	de Mair	Ally - Ida	La Sagne, Ponts de Charbel	99

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1924 <u>Perrisat</u> et <u>Maurer</u> <u>Perrine</u>	Clement-Edouard Berthe-Made Edouard	Cressant (Vaud) Horgen (Zurich) Provence	— 103 —
et <u>Kusbaum</u> <u>Paris</u>	Mathilde-Frêne Bolligen Gavia Henri	(Benny Point de l'Hotel (Suisse) Concise	106 —
1925 <u>Tarigi</u>	Anna-Valentine	Soreven (Soleure)	111
1926 <u>Payot</u> et <u>Rolli</u>	Robert Charles Frida Augusta	Concise et Concise Uetendorf	— 116
1928 <u>Tassin</u> <u>Corset</u>	Arthur Louis Marthe	Provence Essert sous Champvent	— 133

P

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

Q

L. PONSARD

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
<u>Rolli</u>	Louis	Belpberg (Bern)	—
et Lambel.	Elisa. Julie.	Grandvaux	2
1917 <u>Rayroux</u>	Fernand. Albert	Vufflens. Le Chateau. Rougemont	—
et Lambel	Hydie. Louise	Grandvaux	23
1919 <u>Requin</u>	Emile. Louis	Chavornay	—
et Maeder	Marie. Janet	Salvagnach (Fribourg)	49
1920 <u>Roulin</u>	Fritz. Alfred	Provence	—
et Allamand	Jean. Henri. Louis. Anna	Rougemont	62
<u>Rossat</u>	Jean	Bouvilland et Grandson	—
et Grimm	Henri. Emma	Lüscherz (Bern)	66
1923 <u>Rigoli</u>	Francesco	Rovigno (Italie)	—
et Sangiotti	Marie. Lucie	Lodibianca (Italie)	92
<u>Rivoire</u>	Pierre	Chim. Bougeret (Genève)	—
et Nicollier	Lucre. Pierrette	Oleyres (Vaud)	95
<u>Renck</u>	Fritz	Neuville (Bern)	—
et Balmer	Lucie. Berthe	Mühleberg (Bern)	97
1924 <u>Rothier</u>	Robert. Paul. Alfred	Guggisberg (Bern)	—
et Nicollier	Suzanne. Jeanne	Oleyres (Vaud)	105
1925 <u>Rothier</u>	Alfred	Guggisberg (Bern)	—
et Burkhalter	Marie. Suzanne. Elie	Veiberg (Bern)	113

S
T
U
V
X
Y
Z

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1915 <u>Schüli</u>	Frédéric	Vilars (Neuchâtel)	-
Guyard	Sylvie Jeanne	Corcise	10
1917 <u>Seiler</u>	Gustave	Pönnigen (Bern)	-
Gailli	Mathilde Louise	Provins (Vaud)	26
1918 <u>Schneeberg</u>	Henri Léopold	Les Cavernet (Vaud)	-
Jeanmonod	Emma	Provins	34

S
T
U
V
X
Y
Z

T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

100 - 1 - 1000000000

T
U
V
X
Y
Z

T

U

V

X

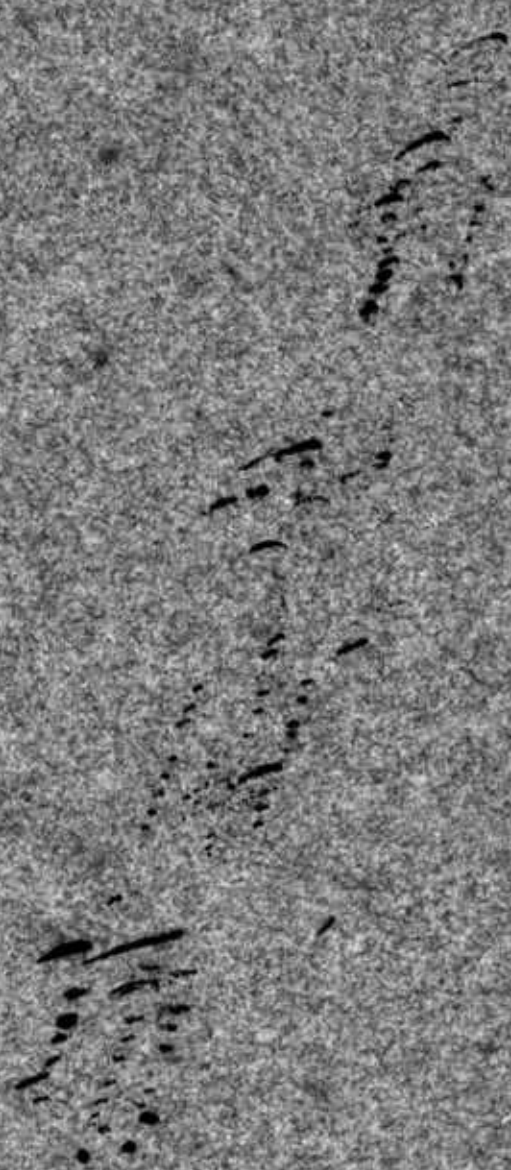
Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1914 <u>Chibaud</u>	Fritz. Eugene.	Concise.	—
" Stappung	Frida.	Döttingen (Argovis)	3.
1914 <u>Chibaude</u>	Jules	Concise	—
" <u>Geatollich</u>	Louis. Elise	Provence	45.

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z



U
V
X
Y
Z



V
X
Y
Z

X
Y
Z

X
Y
Z



